



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences pour 2007

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-deuxième session
Supplément n° 32 (A/62/32)

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-deuxième session
Supplément n° 32 (A/62/32)

Rapport du Comité des conférences pour 2007



Nations Unies • New York, 2007

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation	1–8	1
A. Composition	1	1
B. Bureau	2–3	1
C. Organisation des travaux	4–6	1
D. Programme de travail	7	2
E. Participation d'observateurs	8	2
II. Calendrier des conférences et réunions	9–12	3
A. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	9–10	3
B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et des réunions pour 2008-2009	11–12	3
III. Gestion des réunions et amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence	13–32	5
A. Question ayant trait au calendrier approuvé pour 2007 et aux demandes présentées entre les sessions en vue de dérogations au calendrier	13–17	5
B. Statistiques des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations ou correspondance avec les organes au sujet des services de conférence mis à leur disposition	18–25	6
C. Prestation de services d'interprétation lors des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres	26–28	8
D. Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à Nairobi	29	9
E. Amélioration de l'utilisation du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique	30–32	9
IV. Incidence sur les réunions devant se tenir au Siège des travaux prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie IV du plan-cadre d'équipement (à exécution échelonnée)	33–38	10
V. Résultats des travaux des équipes spéciales sur la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, et suite à donner aux recommandations	39–45	12
VI. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation	46–64	15
VII. Questions relatives à la documentation et aux publications	65–70	21

Annexes

I.	Projet de résolution	23
II.	Projet de calendrier 2008-2009 des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation	31
A.	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2008	33
B.	Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session	60
C.	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2009	61
D.	Projet de calendrier pour 2008 des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation	86
E.	Projet de calendrier pour 2009 des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation	89

Chapitre premier

Questions d'organisation

A. Composition

1. Dans sa résolution 43/222 B, l'Assemblée générale a décidé de maintenir le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément à cette résolution, le Comité était composé en 2007 des États Membres suivants : Allemagne, Autriche, Bélarus, Burundi, Chine, Égypte, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grenade, Honduras, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Malaisie, Népal, Nigéria, Philippines, République arabe syrienne et Sénégal.

B. Bureau

2. À sa session d'organisation de 2007, le Comité a élu, pour 2007, le Bureau suivant :

Président :

Yury G. Yaroshevich (Bélarus)

Vice-Présidents :

Barbara Kaudel (Autriche)

Angella Hamilton Brown (Jamaïque)

Patrick A. Chuasoto (Philippines)

Rapporteur :

Anthony Andanje (Kenya)

3. À la même session, le Comité a décidé en principe que le Président procéderait à des consultations officieuses en vue de déterminer la composition de son Bureau en 2008.

C. Organisation des travaux

4. À sa session d'organisation (481^e séance), le 12 avril 2007, le Comité a décidé de suivre les directives adoptées en 1994 et 1995 en ce qui concerne l'examen des demandes présentées entre les sessions en vue de dérogations au calendrier des conférences approuvé, et de se réunir selon les besoins pour examiner les propositions ayant trait au calendrier des conférences et des réunions pendant les sessions de l'Assemblée générale.

5. Le Comité a tenu sa session de fond du 10 au 14 septembre 2007 (484^e à 488^e séances).

6. Des représentants du Secrétariat ont pris la parole devant le Comité, à sa session d'organisation. Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pris la parole devant le Comité aux séances d'ouverture de sa session d'organisation et de sa session de

fond. À la session de fond, il a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/62/161 et Corr.1 et Add.1 et Add.1/Corr.1).

D. Programme de travail

7. À sa session d'organisation de 2006, tenue le 11 mai 2006, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2007, un projet d'ordre du jour pour 2007. À sa 481^e séance, le 12 avril 2007, le Comité a adopté l'ordre du jour proposé (A/AC.172/2007/1) et a prié le Secrétariat de lui présenter un projet d'ordre du jour pour 2008 à sa session d'organisation de 2008.

E. Participation d'observateurs

8. Les États Membres ci-après étaient représentés en qualité d'observateurs : Botswana, Cuba, Japon, Mexique et Portugal.

Chapitre II

Calendrier des conférences et réunions

A. Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

9. À sa 484^e séance, le 10 septembre, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (voir A/62/161, chap. IV, sect. A et annexe III), concernant les demandes d'organes subsidiaires, accompagnées d'une explication des motifs, ainsi que trois demandes additionnelles, déposées ultérieurement, de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, dans lequel cette dernière avait décidé qu'aucun des organes subsidiaires de l'Assemblée ne pouvait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée si ce n'était avec l'assentiment exprès de celle-ci.

Conclusions et recommandations

10. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes ci-après à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixante-deuxième session, étant entendu que des services de conférence seraient alloués à toutes ces réunions sous réserve de disponibilité, de telle manière que les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne soient pas affectés :

- a) Tribunal administratif;
- b) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- c) Comité des relations avec le pays hôte;
- d) Commission du désarmement;
- e) Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme;
- f) Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
- g) Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés;
- h) Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2008-2009

Introduction et vue d'ensemble

11. À sa 484^e séance, le 10 septembre, le Comité a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2008-2009 (A/62/161/Add.1 et Add.1/Corr.1).

Examen du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2008 et 2009 (domaines économique et social et domaines connexes)

12. À ses 482^e et 483^e séances, les 11 et 20 juillet, respectivement, le Comité a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2008 et 2009 (domaines économique et social et domaines connexes) (E/2007/L.10) et a formulé à l'intention du Conseil économique et social les observations correspondantes.

Chapitre III

Gestion des réunions et amélioration de l'utilisation des services et installations de conférence

A. Questions ayant trait au calendrier approuvé pour 2007 et aux demandes présentées entre les sessions en vue de dérogations au calendrier

13. Dans sa résolution 61/236 A, l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2007, tel qu'il avait été présenté par le Comité des conférences et autorisé le Comité à y apporter tout aménagement qui pourrait devenir nécessaire comme suite aux mesures et décisions prises par l'Assemblée à sa soixante et unième session. La version finale du calendrier a été publiée sous la cote A/AC.172/2007/2.

14. À sa 373^e séance, tenue le 26 août 1994, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions seraient désormais examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

15. À sa 379^e séance, tenue le 23 mars 1995, le Comité était convenu que le Secrétariat pourrait, en consultation avec le Bureau du Comité, prendre une décision sur les modifications proposées au calendrier n'ayant pas d'incidence sur le budget-programme.

16. À sa session de fond de 1995, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions et qui viseraient à changer le lieu d'une réunion seraient renvoyées aux membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant d'autres types de modification seraient, comme le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

17. On trouvera ci-après la liste des demandes présentées en 2007 et préconisant soit le changement d'un lieu de réunion soit des sessions ou des séances supplémentaires, ainsi que les décisions prises au sujet de chaque demande par le Comité.

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Décision prise</i>
Commission des limites du plateau continental	Organiser quatre réunions supplémentaires les 11 et 13 septembre 2007, de manière à éviter toute ambiguïté durant les débats techniques concernant plusieurs questions clefs relevant du programme de travail de la Commission. Services de conférence fournis dans la mesure des disponibilités.	Demande approuvée
Cinquième Commission	Prolonger d'une semaine, jusqu'au 8 juin 2007, la seconde partie de la reprise de la session. Les dates précises ont été fixées en consultation avec les services de conférence de	Demande approuvée

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Décision prise</i>
	manière à assurer le service de ces réunions en fonction des ressources disponibles.	
Neuvième Conférence sur la normalisation des noms géographiques	Organiser une réunion supplémentaire le 31 août 2007 afin de conclure les travaux. Les services de conférence utilisés devaient être liés à ceux prévus pour le Groupe d'experts pour les noms géographiques composé des mêmes délégués pour la réunion desquels des services de conférence étaient réservés ce jour-là. (Les services demandés n'ont toutefois pas été requis du fait que la Conférence a achevé les travaux de sa neuvième session dans les délais impartis.)	Demande approuvée
Conseil d'administration du PNUD/FNUAP	Tenir une réunion formelle le 11 janvier 2007 afin d'élire son nouveau Bureau. Services de conférence fournis dans la mesure des ressources disponibles.	Demande approuvée

B. Statistiques des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations ou correspondance avec les organes au sujet des services de conférence mis à leur disposition

Introduction et vue d'ensemble

18. À sa 484^e séance, le 10 septembre, le Comité a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences où l'on trouve des données statistiques et une analyse de l'utilisation prévue et effective des services de conférence alloués à un échantillon d'organes s'étant réunis à New York, Genève, Vienne et Nairobi en 2006 (A/62/161 et Corr.1, par. 23 et 24, et annexe I). Le taux d'utilisation global de ces quatre lieux d'affectation était tombé de 85 % en 2005 à 83 % en 2006, c'est-à-dire au même niveau qu'en 2004. Le nombre de réunions avec interprétation annulées avait cependant baissé, de même que le total du temps perdu à cause de séances ouvertes en retard ou levées plus tôt que prévu, cela grâce à l'amélioration de la planification et de la coordination entre les secrétariats. Le taux global d'utilisation était ainsi resté au-dessus de la norme, fixée à 80 %.

19. Le Comité a aussi pris connaissance d'un rapport présenté oralement par le Président sur les consultations qu'il avait tenues avec cinq organes intergouvernementaux qui avaient utilisé leurs ressources dans une proportion inférieure à la norme applicable, l'objectif étant de trouver un équilibre entre la productivité des activités de fond de ces organes et la rationalisation de l'utilisation qu'ils faisaient des services de conférence. Des réunions bien conçues avec des organes qui n'avaient pas utilisé la totalité des moyens mis à leur disposition ont donné de bons résultats, notamment en ce qu'elles ont fait comprendre aux intéressés qu'ils ne devaient pas tenir pour acquis les services auxquels ils avaient droit et leur ont inspiré un réel désir d'utiliser au mieux les services fournis.

20. Les solutions suggérées au cours de ces consultations ont été notamment les suivantes : prévoir avec plus d'exactitude, au stade de la planification, le nombre de réunions où il faudra des interprètes; ouvrir les séances à l'heure, au besoin sans attendre que le quorum soit atteint; lorsqu'il reste du temps, envisager d'examiner d'autres questions ou de tenir des consultations avec interprétation; tirer le meilleur parti de la possibilité de programmer des consultations officieuses avec interprétation; prévoir des séances plus courtes, si on pense ne pas avoir besoin de services d'interprétation pendant toute leur durée.

21. Trois des organes intergouvernementaux qui avaient précédemment sous-utilisé les services de conférence avaient atteint ou dépassé la barre des 80 % en 2006, grâce au soin apporté aux activités de planification et à des échanges constants avec les services concernés. Les deux principaux facteurs directement liés à une chute du taux d'utilisation étaient l'annulation de réunions et les pertes de temps provoquées par les démarrages tardifs et les séances écourtées. Le Président proposait donc trois solutions possibles pour parvenir à une plus grande efficacité : écrire brièvement, au nom du Comité, aux présidents de tous les comités, pour leur demander de s'appliquer davantage à éviter d'ouvrir des séances en retard ou d'en lever plus tôt que prévu; aborder ce phénomène dans la résolution; demander aux membres du Comité d'aborder ces questions avec leurs groupes régionaux et avec les États.

22. Le Président a estimé que la meilleure manière d'améliorer l'utilisation des services de conférence était de s'attaquer au problème sous trois angles. Le Comité et son Président, agissant en son nom, devraient tenir des consultations avec les présidents, surtout ceux qui sont nouvellement élus, pour leur faire connaître les directives à respecter et leur faire des recommandations sur l'utilisation des services de conférence; le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence devrait continuer de prendre les devants avec les « sous-utilisateurs », au stade de la préparation; les organes intergouvernementaux devraient mieux programmer et organiser leurs travaux, en présentant des demandes plus réalistes en matière de services de conférence.

Examen de la question

23. Les délégations ont souligné le rôle essentiel du Comité s'agissant d'assurer la bonne gestion des conférences et réunions des Nations Unies grâce à un examen approfondi de toutes les questions liées à la gestion des conférences.

24. Il a été estimé qu'il fallait adopter une démarche équilibrée, gardant à l'esprit les prérogatives des organes intergouvernementaux en ce qui concerne leurs méthodes de travail, leur règlement intérieur et la programmation de leurs sessions. Les consultations intensives entre le Président et les secrétariats des sous-utilisateurs avaient donné de bons résultats et devraient se poursuivre.

25. Répondant à une personne qui avait demandé des précisions sur le mode de calcul du taux d'utilisation, un représentant du Secrétariat a expliqué que les séances écourtées posaient moins de problèmes que celles qui commençaient en retard. À la première phase de la planification, on supposait que toutes les séances dureraient trois heures, mais si on était prévenu d'avance qu'une séance durerait sans doute moins longtemps, le taux d'utilisation pouvait être corrigé en conséquence. De même, s'il restait du temps et on l'employait pour tenir des consultations officieuses avec interprétation, par exemple, cela n'aurait pas d'incidence sur le taux d'utilisation.

C. Prestation de services d'interprétation lors des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres

Introduction et vue d'ensemble

26. À sa 484^e séance, le 10 septembre, le Comité a examiné le chapitre du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant la prestation de services d'interprétation lors des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres (A/62/161 et Corr.1, par. 35 à 41). La proportion de réunions de ces groupes ayant bénéficié de services d'interprétation était passée de 87 % en 2005 à 77 % en 2006, car le nombre de demandes de réunion avait augmenté et les organes dont les réunions étaient inscrites au calendrier des conférences avaient mieux utilisé les services de conférence, contribuant ainsi à faire diminuer le nombre d'annulations et donc celui de services devenus disponibles. L'année précédente, comme l'Assemblée générale l'en avait prié dans sa résolution 60/236, le Secrétariat avait proposé deux solutions pour remédier à ce problème. La première, qui consistait à dégager spécialement des ressources pour réduire les aléas de la prestation de services de conférence aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, n'avait pas été retenue. La seconde, en vertu de laquelle le Département à New York allouait chaque semaine des services spécifiques, avait été mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette solution semblait certes avoir eu un effet positif, mais il était peu probable qu'elle règle durablement le problème. Tant que l'Assemblée n'affecterait pas spécifiquement des ressources au service de ces réunions, le Département ne voyait pas quelle autre solution novatrice ou sans frais proposer en vue de donner satisfaction aux groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres sollicitant des services.

Examen de la question

27. Le Comité a constaté avec préoccupation qu'avec le temps, les demandes se rapportant à des réunions se multiplieraient et les services de conférence seraient utilisés plus efficacement, et il deviendrait donc de plus en plus difficile d'allouer des services aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres. Certaines délégations ont voulu savoir si toutes les solutions envisageables avaient été étudiées et si l'on s'attachait suffisamment à trouver des solutions à long terme plutôt que des options ponctuelles. La seconde solution proposée par le Secrétariat ne pouvait fonctionner que si les ressources financières disponibles augmentaient proportionnellement à la demande de services de conférence. Si les ressources étaient plafonnées de manière arbitraire, ce qui briserait cette dynamique, le fonctionnement des organes intergouvernementaux s'en ressentirait doublement, d'une part parce qu'ils ne bénéficieraient pas de services de conférence et d'autre part parce qu'ils seraient privés des contributions essentielles des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres.

28. Répondant à la demande concernant une évaluation des ressources qu'il faudrait allouer au service des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres si le mandat venait à être modifié et une telle option envisagée, le représentant du Secrétariat a déclaré qu'une évaluation de ce type avait déjà été réalisée, sous la forme d'une estimation des incidences sur le budget-programme qui avait été fournie plusieurs années auparavant (A/58/397). Cette

option n'avait cependant pas été retenue par les États Membres. La prestation de services restait donc tributaire des annulations, qu'il était impossible de prévoir, et l'on n'avait aucune autre solution à proposer. Il incombait au Comité de décider s'il souhaitait continuer d'appliquer la seconde solution ou s'il fallait envisager d'autres méthodes à long terme.

D. Amélioration de l'utilisation des installations de conférence à Nairobi

29. À sa 484^e séance, le 10 septembre, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant l'utilisation du centre de conférences de l'Office (A/62/161 et Corr.1, par. 42 et 43), qui a confirmé que l'ensemble des organes ayant leur siège dans cette ville y avaient tenu toutes leurs réunions en 2006.

E. Amélioration de l'utilisation du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique

30. Également à sa 484^e séance, le 10 septembre, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général concernant l'utilisation du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique (A/62/161 et Corr.1, par. 44 à 48).

Introduction et vue d'ensemble

31. Le Sous-Secrétaire général au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, s'étant rendu dernièrement au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a indiqué que la situation s'était améliorée quant à l'utilisation du centre de conférences, en grande partie parce que la Commission faisait une meilleure publicité de ses services et avait revu sa méthode de calcul du taux d'utilisation. La CEA coopérait étroitement avec le Département de la sûreté et de la sécurité sur la question des normes de sécurité à respecter lorsqu'elle approuvait la tenue de réunions au centre. Le Sous-Secrétaire a également évoqué la coopération plus étroite qui s'était instaurée entre la CEA et l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN). Ainsi, la CEA a détaché un informaticien à l'Office, qui, à son tour, a fourni à la CEA des conseils sur la façon d'améliorer ses services de conférences.

Examen de la question

32. Le Comité s'est félicité de l'amélioration sensible du taux d'utilisation du centre de conférences de la CEA, des résultats concrets de l'intensification de la coopération entre la CEA et l'ONUN, et des mesures prises par la CEA pour améliorer la qualité de ses services de conférences.

Chapitre IV

Incidence sur les réunions devant se tenir au Siège des travaux prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie IV du plan-cadre d'équipement (à exécution échelonnée)

Introduction et vue d'ensemble

33. À ses 484^e et 485^e séances, le 10 septembre, le Comité des conférences a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences concernant l'incidence sur les réunions devant se tenir au Siège des travaux prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie IV du plan-cadre d'équipement (à exécution échelonnée) (A/62/161, par. 49 à 51). Étant donné que la chaîne de la documentation est complexe et intégrée au plus haut point et que les mandats de l'Assemblée générale à ce sujet ne laissent place à aucune concession, il a été décidé que la meilleure façon de procéder était de maintenir l'opération en démenageant l'ensemble des services linguistiques, notamment les services de traduction et d'édition et les groupes de traitement de texte, dans des locaux transitoires situés au 305 East 46th Street, pour la durée de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement. En outre, une partie du personnel du Service administratif et du Groupe des systèmes d'information et de la technologie informatique déménagerait également dans les locaux transitoires pour assurer l'appui administratif et technique. Le Secrétaire général adjoint a indiqué que, si le projet de budget tenait compte dans une certaine mesure de la nécessité de renforcer ce Groupe, deux postes P-3 supplémentaires seraient requis pour compléter les effectifs. Le déménagement était actuellement prévu pour le troisième trimestre 2008 mais pourrait être reporté au premier trimestre 2009, après la soixante-troisième session ordinaire de l'Assemblée, si la mise en œuvre du plan-cadre était retardée. L'objectif était d'assurer la distribution ininterrompue des documents dans les six langues officielles, conformément au principe de l'égalité de traitement de toutes les langues. Un groupe de travail comprenant des coordonnateurs de chacun des groupes fonctionnels avait été constitué à cette fin. La prochaine phase de la planification serait menée avec la participation des coordonnateurs de chacun des services devant déménager.

34. Un représentant du Bureau chargé du Plan-cadre d'équipement a rapporté que la conception du projet progressait, le propriétaire de l'espace locatif procédant pour sa part aux travaux de démolition et de nettoyage nécessaires. La construction des nouveaux bureaux commencerait une fois ces travaux terminés. La durée prévue de l'occupation de ces locaux devrait s'étendre jusqu'en 2013, mais cette date demeurerait provisoire.

Examen de la question

35. Les délégations estimaient impératif que la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement ne nuise pas à la qualité des services de conférence fournis aux États Membres, et de traiter sur un pied d'égalité tous les services linguistiques, qui devraient bénéficier de conditions de travail et de moyens également favorables, dans le but d'obtenir des prestations de qualité optimale, y compris lorsqu'ils seront temporairement installés dans des locaux provisoires. Les délégations ont exprimé

leur satisfaction quant à l'interaction étroite instaurée à cet égard entre le Département et le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement.

36. Le Comité s'est félicité que la planification du déménagement du personnel linguistique dans les locaux transitoires puisse assurer une transition sans heurt et éviter toute incidence négative sur la publication des documents. En réponse à des questions concernant la logistique liée au déménagement d'environ 750 fonctionnaires, le représentant du Bureau chargé du Plan-cadre d'équipement a déclaré qu'une société de gestion des projets de réinstallation avait été chargée de coordonner les détails. Les membres du personnel déménageraient par groupes successifs, généralement pendant le week-end, en fonction du déroulement des opérations et des restrictions liées à la capacité des ascenseurs dans les nouveaux locaux. Le chef de chantier, désigné le 30 juillet, s'employait à mettre le programme à jour. Le prochain rapport annuel du Secrétaire général, à paraître prochainement, comprendrait des renseignements actualisés sur le projet.

37. Le Département mènerait ses activités depuis quatre sites différents pendant la durée du projet : les locaux transitoires, le bâtiment des conférences provisoire, le sous-sol et le deuxième étage de l'actuel bâtiment des conférences, et le bâtiment situé au 2 United Nations Plaza. Les membres du Comité avaient donc exprimé des inquiétudes quant au maintien des infrastructures informatiques nécessaires dans l'ensemble de ces sites.

38. Répondant aux questions relatives aux dépenses occasionnées par le déménagement dans les locaux transitoires au titre du Plan-cadre d'équipement, le représentant du Bureau chargé du Plan-cadre d'équipement a déclaré que l'on avait inclus dans ce budget des dépenses ponctuelles, telles que la déconnexion et la reconnexion des ordinateurs et d'autres appareils et l'achat de nouveaux équipements, le plafond étant fixé à 500 000 dollars, mais que l'essentiel de l'équipement déjà acquis serait réutilisé, sauf si une analyse coûts-avantages indiquait que l'achat de mobilier et d'équipements nouveaux serait plus rentable. Le budget prévoyait également les dépenses liées aux travaux de la société de gestion du projet de réinstallation.

Chapitre V

Résultats des travaux des équipes spéciales sur la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, et suite à donner aux recommandations

Introduction et vue d'ensemble

39. À sa 485^e séance, le 10 septembre, le Comité des conférences a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences relative à la gestion intégrée à l'échelle mondiale (A/62/161, par. 5 à 11). Ce projet biennal, qui devait permettre d'harmoniser les politiques, pratiques et procédures de gestion des services de conférence de New York, Genève, Vienne et Nairobi, a débouché sur l'adoption en 2006 d'un recueil de politiques, pratiques et procédures administratives, fruit d'accords conclus par les équipes spéciales du projet ainsi que de ceux conclus à la Réunion de coordination de 2006 des chefs des services de conférence, notamment sur la gestion dynamique de la documentation et la gestion de l'octroi de dérogations ainsi que sur l'établissement d'un fichier commun de prestataires extérieurs; le recueil avait été mis à la disposition des États Membres pour information. Un séminaire réunissant des programmeurs et informaticiens des quatre centres de conférences organisé en mars 2007 avait permis de progresser dans l'exécution des trois volets du projet (constitution d'une base de données centrale servant à l'établissement de rapports; meilleure intégration du système actuel de gestion des conférences; et uniformisation des systèmes de gestion de la documentation) qui, sous la direction du comité de pilotage informatique du Département serait mené jusqu'en 2009. Il avait été recommandé au Département d'évaluer deux applications, le progiciel de gestion de la relation client et le progiciel de gestion des contenus, qui étaient introduites, avec beaucoup de retard, dans l'ensemble du Secrétariat, pour en déterminer l'utilité pour ses projets de planification et de service des réunions, d'une part, et de planification et de traitement des documents, d'autre part.

40. Pendant la soixante et unième session de l'Assemblée générale, une enquête de satisfaction concernant les services de conférence réalisée auprès des représentants des États Membres avait permis de recueillir des renseignements sur les indicateurs de résultats définis dans le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2006-2007. Si quelque 86 % des enquêtés avaient jugé les services excellents ou bons, environ 13 % les ayant trouvés satisfaisants et moins de 2 % médiocres, le taux de participation à l'enquête avait avoisiné 13 %. Le Département avait consulté le Bureau des services de contrôle interne pour améliorer les résultats de l'enquête, qui était menée tous les ans depuis la cinquante-neuvième session. Le Bureau avait proposé des modifications sur la forme, mais également un certain nombre d'autres solutions pour recueillir davantage d'opinions, en particulier la création d'une base de données centrale qui permettrait de recueillir et d'analyser les opinions des présidents d'organes dont il assurait le service, des États Membres et d'autres usagers. Les réunions d'information à l'intention des États Membres, instituées en 2002, avaient lieu désormais dans plusieurs lieux d'affectation; y participaient les chefs des différents services linguistiques, auxquels s'étaient joints des représentants du Département de l'information, qui tient le site Web de l'ONU et publie les communiqués de presse. Il avait été suggéré au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences d'établir un petit guide décrivant sa vocation, ses méthodes de travail et la nature de ses prestations, chaque

mission permanente devant désigner un coordonnateur pour les questions de traduction et d'interprétation.

Examen de la question

41. Des délégations ont exhorté le Département à ne pas perdre de vue l'objectif qui est de parvenir à une gestion intégrée des services, censée en améliorer l'efficacité et la qualité et d'harmoniser les pratiques et procédures dans les quatre lieux d'affectation. Toute modification opérée dans les méthodes de travail doit tenir compte du caractère unique des services linguistiques et respecter le principe de l'égalité des lieux d'affectation et des langues officielles. Des délégations ont souligné qu'il importait de respecter les principes de l'égalité de classe à travail égal et de l'égalité des fonctionnaires des services de conférence dans le cadre de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale. On a également fait valoir que l'initiative de gestion intégrée à l'échelle mondiale aboutirait si, associée à l'harmonisation des normes et des pratiques, elle garantissait une répartition équilibrée et efficace du travail entre les quatre lieux d'affectation, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences jouant un rôle de coordonnateur sans que les fonctions soient excessivement centralisées au Siège.

42. En réponse à des demandes de précisions, des représentants du Secrétariat ont expliqué que, s'agissant de déterminer le statut du recueil de politiques, pratiques et procédures administratives, son titre était suffisamment explicite : le recueil décrivait les aspects administratifs du travail du Département qui le distinguaient des mandats conférés par l'Assemblée générale. Le Département s'était délibérément efforcé de veiller à ce que le recueil soit conforme aux décisions des organes délibérants en le renvoyant au Bureau des affaires juridiques du Secrétariat. Que le recueil soit mis à jour à l'avenir ne devrait pas amener à le considérer comme un projet de document attendant d'être établi sous sa forme finale : cela signifiait simplement que le processus d'harmonisation n'était pas terminé. En outre, les conditions évoluant, il fallait considérer le recueil comme un travail en cours. Les délégations ont noté les conclusions des travaux des équipes spéciales chargées de la gestion intégrée à l'échelle mondiale et ont exhorté le Département à veiller à ce que les politiques, pratiques et procédures administratives des services de conférence, élaborées sur la base des recommandations des équipes spéciales, soient pleinement conformes aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

43. Répondant aux demandes de clarification, les représentants du Secrétariat ont expliqué que la proposition tendant à établir un fichier commun de prestataires extérieurs exigeait de regrouper et de rationaliser les différentes listes de vacataires établies par chaque lieu d'affectation. Quant aux sociétés qui fournissaient des services au Département, elles ne pouvaient par contre pas être simplement inscrites dans un fichier, mais étaient soumises à la procédure instituée par l'Organisation pour l'octroi de contrats, supposant un appel d'offres. La distinction demeurait entre prestataires extérieurs et personnel indépendant travaillant hors site aux fins d'une solution de remplacement au personnel travaillant en interne. Les délégations ont bien noté à la lecture du recueil que plusieurs modifications avaient été apportées quant aux conditions à remplir par les candidats aux concours de recrutement dans les services linguistiques, qui doivent rédiger des textes à l'ordinateur et subir une épreuve portant sur l'utilisation de l'ordinateur, mais elles ont souligné l'importance

de la transparence et du traitement égal des candidats aux concours dans toutes les langues officielles.

44. En réponse aux questions des délégations, le Sous-Secrétaire général a expliqué que le grand projet informatique ne pourrait progresser correctement si les quantités considérables de données existant dans chaque lieu d'affectation n'étaient pas directement comparables et compatibles entre elles. Le travail en vue de la nomenclature commune de codage requise pour l'exécution du projet d'entrepôt de données à l'échelle mondiale devrait encore avancer vers la fin 2007. Le Département allait travailler avec la Division de l'informatique, qui était représentée au Conseil des technologies de l'information du Département, et avec le Directeur général de l'informatique récemment nommé, pour garantir la compatibilité des systèmes de gestion des documents et des réunions du Département avec le système de gestion intégrée proposé pour l'ensemble de l'Organisation.

45. Les délégations ont maintenu que le principal indicateur de résultat pour le Département était la satisfaction exprimée par les États Membres quant aux services fournis. Elles appréciaient les mesures complexes prises par le Département pour évaluer les observations des États Membres concernant la qualité des services de conférence conformément aux dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale relatives au plan des conférences, et ont encouragé le Département à continuer de donner également à tous les États Membres la possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation et d'améliorer encore le questionnaire d'enquête. Les réunions d'information spécialement consacrées aux questions linguistiques s'étaient avérées un outil d'échange des plus utiles entre les États Membres et les responsables du Département s'agissant de l'amélioration de la qualité des services de conférence. Le Comité a accueilli favorablement la proposition tendant à ce que la responsable de la communication du Département nouvellement nommée canalise les renseignements reçus des États Membres. Les délégations ont également encouragé le Département à continuer d'étudier les meilleures pratiques et techniques en matière d'évaluation de la satisfaction des clients.

Chapitre VI

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

Introduction et vue d'ensemble

46. À ses 486^e et 487^e séances, le 12 septembre, le Comité des conférences a examiné le chapitre VI du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences, portant sur les questions relatives à la traduction et à l'interprétation (A/62/161, par. 84 à 86 : mesure et gestion des résultats; par. 87 à 89 : autorévision; par. 90 à 92 : traduction contractuelle et contrôle de la qualité; par. 93 à 98 : planification de la relève du personnel linguistique; par. 99 et 100 : incidence du recrutement d'interprètes indépendants sur la qualité de l'interprétation dans tous les centres de conférences).

47. Des représentants des services de conférence des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi ont participé à la 486^e séance du Comité par vidéoconférence, et débattu du thème « Formation et mobilité : incidences sur la qualité des services de conférence ».

Genève

48. Le Directeur de la Division des services de conférence de l'ONUG a redit qu'il importait d'accroître les ressources que l'Organisation consacre à la formation. Dans le cas particulier du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, qui avait entamé une réforme visant à améliorer la qualité, la quantité, la ponctualité et le coût-efficacité de ses services, le manque de formation risquait de compromettre la qualité. Les six années à venir verraient partir à la retraite 30 % du personnel de la Division à Genève, ce qui laisserait un vide pour les savoirs, les compétences et l'expérience, qu'il faudrait combler par recours à la formation et à la mobilité. L'harmonisation informatique en cours aurait une grande importance, car le personnel utiliserait où qu'il se trouve des systèmes identiques ou analogues, atteignant plus vite ainsi sa productivité optimale. S'agissant de mobilité, le Comité des conférences pouvait apporter son concours en reconnaissant que le personnel linguistique présente des caractéristiques particulières, et en préparant l'adoption de dispositions spéciales applicables à ce personnel en matière de mobilité.

Nairobi

49. Le Chef de la Division des services de conférence de l'ONUN s'est dit entièrement favorable aux politiques d'amélioration permanente des connaissances et des ressources du Département, qui permettraient de préserver la qualité et de faciliter les processus intergouvernementaux. Pour diverses raisons, Nairobi avait du mal à attirer et à conserver le personnel linguistique. Pour faire cesser le renouvellement constant du personnel, il fallait s'efforcer de rendre Nairobi plus attrayant comme lieu d'affectation. Un effort de formation serait utile pour cela : on avait déjà fait un pas en ce sens en essayant de relever le niveau des candidats aux concours qui n'avaient échoué que de peu à leur première tentative. La mobilité pouvait être utile aussi; peut-être pourrait-on garantir aux fonctionnaires qui acceptaient d'être affectés à Nairobi qu'ils seraient affectés ailleurs après un certain temps.

Vienne

50. Le Chef du Service de la gestion des conférences de Vienne a dit que la mobilité et la formation étaient d'importants volets d'une culture de l'apprentissage privilégiant la formation continue et les activités de perfectionnement. Tout en admettant qu'il y aurait lieu d'examiner ultérieurement s'il serait plus efficace ou plus rentable d'organiser des activités de formation soit identiques pour tous, soit différenciées et soit individuelles, soit en groupe, il souhaitait axer la discussion sur la mobilité et sa pertinence pour Vienne, petit lieu d'affectation ayant des caractéristiques particulières. Le personnel de son service avait déjà fait preuve d'une grande mobilité, sous la forme de mutations latérales, de promotions, d'affectations temporaires ou de transferts vers d'autres lieux d'affectation. Toutefois, la mobilité et l'organisation des carrières pâtissaient du fait que des personnes remplissant des fonctions comparables à New York et à Genève occupaient des postes à des classes plus élevées qu'à Vienne. Pour remédier à ce problème, mis en évidence au fur et à mesure qu'avançaient les travaux sur l'idée d'une gestion intégrée à l'échelle mondiale, le Secrétaire général avait proposé, dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009, de créer six postes d'interprète hors classe et de remplacer cinq postes P-3 au Service de traduction par des postes P-4. Toutefois, certains problèmes perduraient, à savoir le manque de réviseurs hors classe dans les sections de traduction et la pratique consistant à ne recruter des candidats à l'issue des concours qu'à des postes P-2 et P-3, et non à des postes P-4, ce qui démotivait les personnes ayant beaucoup d'expérience professionnelle.

New York

51. Le Directeur de la Division de la documentation de New York a estimé que, si l'on s'accordait à reconnaître l'importance de la formation pour le personnel de l'Organisation, cela n'avait pas encore été suivi d'une augmentation des fonds qui y étaient consacrés. Le Département était favorable depuis longtemps à la formation permanente, car il savait combien il importait de tenir à jour les connaissances et de veiller à ce que le personnel soit au fait de l'évolution de sa langue maternelle. Le coordonnateur de la formation pour le Département, en poste depuis peu, a confirmé lors de ses rencontres avec tous les services linguistiques que la formation avait une importance cruciale si l'on entendait atteindre les objectifs du Département et maintenir le niveau des compétences, les perspectives de carrière et le moral des fonctionnaires. Cependant, étant donné que les fonctionnaires des services de conférence faisaient partie d'une chaîne de production, il fallait, si on les envoyait en formation, recruter du personnel temporaire que, dans le Département, on appelait personnel temporaire pour les réunions, afin de le distinguer du personnel temporaire autre que pour les réunions recruté dans le reste du Secrétariat. Suite à une nouvelle réflexion, on a entrepris d'élaborer un plan de formation global pour le Département, assorti d'un chiffrage approprié des dépenses à prévoir, qui serait présenté au Bureau de la gestion des ressources humaines, chargé de contrôler les crédits de formation.

Examen de la question

Genève

52. Répondant aux observations concernant les demandes de financement, le représentant de la Division des services de conférence de Genève a dit qu'il fallait dégager suffisamment de crédits pour pouvoir satisfaire les nouvelles demandes concernant des services relatifs aux réunions et à la documentation. Il était indispensable que le Département fixe une ligne de conduite commune pour faire face aux incidences qu'auraient, sur la charge de travail de la Division, la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, consacrée au renforcement des institutions du Conseil, et le projet de révision des plans-programmes biennaux et des priorités pour la période 2006-2007 (A/61/125).

Nairobi

53. Le Chef de la Division des services de conférence a déclaré que son lieu d'affectation avait profité du projet du Département concernant la gestion intégrée à l'échelle mondiale, puisqu'il avait notamment bénéficié de l'assistance de New York et de Vienne pour régler des problèmes informatiques. Toutefois, comme dans le cas de Vienne, il y avait un décalage entre les fonctions et les classes à Nairobi d'une part et à Genève et New York d'autre part. L'Office des Nations Unies à Nairobi ne pouvait exercer qu'un contrôle limité sur les ressources disponibles pour assurer les services de conférence, qui provenaient pour moitié de fonds extrabudgétaires, en vertu d'arrangements de refacturation conclus avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

54. Les représentants du Secrétariat ont dit que la liste de lauréats du concours de recrutement d'interprètes de langue arabe organisé en avril 2007 devrait être prête en septembre 2007 et permettrait peut-être de recruter à Nairobi, ce qui réglerait durablement le problème persistant des postes vacants, longuement examiné par le Comité. Pour remédier à la situation à plus court terme, on avait recruté, pendant un an environ, du personnel temporaire. Le Chef du Service arabe d'interprétation de New York avait également testé les compétences d'interprètes indépendants désireux de travailler à Nairobi, où il convenait de ne pas oublier que les taux de vacance des postes d'interprètes étaient tout aussi problématiques pour certaines autres langues; quoi qu'il en soit, l'irrégularité de leur charge de travail faisait que les interprètes se trouvaient parfois sans rien à faire. Résultat, le taux d'utilisation global était de 50 %, et du personnel était détaché dans d'autres lieux d'affectation, ce qui ne faisait cependant remonter le taux d'utilisation qu'à 55 %.

New York

55. Les délégations des États germanophones fournissant des ressources extrabudgétaires pour financer la Section allemande de traduction au Siège ont souligné l'efficacité du travail fourni par le personnel de ce service.

Vienne

56. Répondant aux préoccupations exprimées par des délégations à propos du problème de l'irrégularité de la qualité des services d'interprétation fournis par des travailleurs indépendants et au manque de réviseurs pour assurer le contrôle de la

qualité des traductions contractuelles, le Chef du Service de la gestion des conférences a indiqué que les problèmes touchant l'interprétation et la traduction découlaient de l'évolution bien particulière qu'avait connue le lieu d'affectation avant le lancement du projet de gestion intégrée à l'échelle mondiale. Les États Membres voulaient, à juste titre, que les services de conférence fournis à Vienne soient de la même qualité qu'ailleurs. Or, à Vienne, le personnel assurait les mêmes fonctions que ses collègues dans d'autres lieux d'affectation, mais à des postes de classes inférieures.

57. Si le nombre de postes d'interprète demandés dans le budget du prochain exercice biennal était bien loin de représenter une équipe d'interprétation complète, ces postes contribueraient toutefois à réduire de 50 % à environ 30 % la part du travail confiée à des interprètes indépendants, non seulement à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime mais aussi à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Les mesures proposées à cet égard ont été considérées comme une avancée dans la bonne direction.

58. Dans les sections de traduction, en revanche, le recours à du personnel extérieur contractuel ou travaillant en délocalisé tout en bénéficiant de l'appui informatique nécessaire, était en forte augmentation. Il fallait donc exercer plus systématiquement un contrôle de la qualité, et donc recruter des réviseurs hors classe (P-5). Si les fonds nécessaires étaient refusés, les autres solutions envisageables seraient loin d'être idéales : obliger le personnel P-4 à exercer des fonctions ne figurant pas dans sa définition d'emploi, recruter des réviseurs à la retraite avec des contrats de courte durée, ou partager le volume de travail avec d'autres lieux d'affectation. On a souligné qu'il importait que le contrôle de la qualité soit exercé au niveau requis (c'est-à-dire par des réviseurs hors classe (P-5) en vue également de respecter le principe de l'égalité de classe à travail égal.

Examen général de la question

59. Des délégations ont fait valoir que la question de la mobilité faisait encore l'objet d'un débat à l'Assemblée générale, et qu'aucun mandat n'avait encore été approuvé. Le personnel linguistique était de toute façon exempté des programmes de mobilité obligatoire. En outre, la mobilité ne devait pas être envisagée comme une fin en soi. Les déplacements de personnel linguistique au sein des lieux d'affectation et entre eux étaient justifiés uniquement s'ils répondaient aux impératifs de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services de conférence de l'Organisation.

60. Les délégations accordaient la priorité à l'amélioration de la qualité des traductions et de l'interprétation, tout en reconnaissant que la qualité de ces services supposait, entre autres, que l'on assure à l'ensemble du personnel des services linguistiques des conditions de travail également favorables et des ressources humaines et financières. Plusieurs délégations ont dit qu'elles attachaient une grande importance au principe de l'égalité de traitement du personnel des services linguistiques. Plusieurs délégations également se sont dites très préoccupées que l'on continue, dans certains services linguistiques, de recruter du personnel linguistique pour de courtes durées aux conditions prévues pour les recrues locales, quel que soit le lieu de résidence des intéressés, aux seules fins de réaliser des

économies, ce qui constituait une inégalité de traitement et pouvait compromettre la qualité des services de conférence. Il ne fallait pas que les économies se fassent au détriment de la qualité. Un représentant du Secrétariat a déclaré que plusieurs facteurs déterminaient le recours à du personnel temporaire – le niveau des effectifs de fonctionnaires permanents, la charge de travail effective pour une langue ou un lieu d'affectation donnés et la disponibilité sur le marché local de personnes travaillant à leur compte, et qu'il ne fallait pas interpréter une différence sur le plan des dépenses comme un signe de discrimination. Des délégations étaient en outre préoccupées par les informations communiquées par le Secrétariat au sujet des écarts de classe concernant les chefs des sections de la préparation de copie et de la correction d'épreuves chinoise et russe.

61. Certains se sont inquiétés de l'évolution démographique que connaîtrait bientôt l'ensemble des services linguistiques, près de 20 % de leurs fonctionnaires devant partir à la retraite les cinq prochaines années. Il fallait planifier la relève pour veiller à ce que les postes vacants soient pourvus en temps voulu et que des réviseurs chevronnés soient disponibles pour former les nouvelles recrues. Les délégations appuyaient les efforts engagés par le Secrétariat pour mener des activités d'information auprès des universités qui forment des spécialistes des langues dans les pays employant les langues de l'Organisation afin de faire en sorte que leurs étudiants diplômés reçoivent une formation qui leur permette d'être opérationnels dans des organisations internationales. Selon les représentants du Secrétariat, les efforts de promotion dans les universités et les écoles de traduction et d'interprétation concernant les postes linguistiques à l'ONU et dans d'autres organisations internationales avaient permis d'établir des contacts aux États-Unis, en Espagne, en Argentine, en Chine et dans le monde arabe; cette action serait poursuivie et développée. Il était en particulier prévu d'organiser des missions en Fédération de Russie et au Royaume-Uni.

62. Certains se sont dits contrariés par la longueur du délai de recrutement des candidats ayant réussi un concours, qui atteint parfois deux ans. Un représentant du Secrétariat a reconnu que le processus était long et laborieux, mais il a indiqué qu'il avait son utilité, l'objectif étant de recruter des professionnels voulant faire carrière. Certains retards se produisaient au Bureau de la gestion des ressources humaines, qui vérifiait minutieusement les références des candidats ayant réussi le concours, mais il était vrai que le processus gagnerait à être simplifié. En réponse aux questions sur le recours à des examens spéciaux permettant de régler la question de la proportion chroniquement élevée de postes vacants dans certains lieux d'affectation, le représentant du Secrétariat a répondu que le Bureau hésitait, en raison des incidences juridiques, à autoriser un tel écart par rapport à la pratique établie, mais qu'il n'avait pas entièrement exclu cette possibilité. D'autre part, de tels examens auraient pour effet de réduire le nombre de candidats, ce qui pourrait entraîner une baisse du niveau de qualité. Il a été convenu qu'une approche graduelle était la meilleure façon de procéder pour résoudre ces problèmes.

63. Le contrôle de la qualité, notamment celle de la traduction contractuelle, revêtait également une grande importance pour les délégations et le Département, qui avait demandé sept postes P-5 supplémentaires au Siège pour faire face à des besoins qui devraient augmenter, du fait qu'on ferait de plus en plus appel à des agences de traduction. On s'est félicité de la tenue de réunions tenues périodiquement par les services de traduction et d'interprétation pour se coordonner sur le plan de la terminologie et élaborer des glossaires électroniques. Dans le cadre

de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, un Conseil de coordination de la terminologie a été créé en vue d'harmoniser la terminologie dans les quatre principaux lieux d'affectation et les commissions régionales.

64. En réponse à des questions sur l'application de la nouvelle méthode d'évaluation des résultats, un représentant du Secrétariat a déclaré qu'il s'était avéré que les normes de production précédemment appliquées étaient réductrices, car, dans la mesure où elles étaient perçues comme le seul indice de succès, elles risquaient d'occulter d'autres objectifs tels que la qualité. La nouvelle méthode d'évaluation des résultats inspirée de l'idée de tableau de bord à plusieurs volets prenait en compte un large éventail de facteurs, touchant notamment des domaines tels que les taux de vacance de postes dans les principaux groupes professionnels.

Chapitre VII

Questions relatives à la documentation et aux publications

Introduction et vue d'ensemble

65. À ses 485^e et 487^e séances, les 10 et 12 septembre, le Comité des conférences a examiné le chapitre du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences consacré à la gestion de la documentation (A/62/161, par. 52 à 83, et annexe IV). La direction du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences était étroitement associée à la gestion de la documentation, et les chefs de département et les présidents de séance étaient ainsi régulièrement tenus informés de l'état d'avancement de la documentation de présession. Les présidents de séance étaient prévenus à chaque fois qu'un département d'origine était autorisé à présenter un document tardivement, ce afin que la plus grande transparence règne quant à la date à laquelle ledit rapport serait disponible. Les départements d'origine recevaient périodiquement des rappels des délais à respecter, et un modèle de calendrier avait été élaboré à leur usage, afin de mettre à leur disposition des pratiques de référence pour l'établissement de rapports.

66. Dans le cadre du mécanisme permettant d'assigner les responsabilités dont l'Assemblée générale avait demandé la mise en place dans sa résolution 61/236, des rapports internes mensuels sur les statistiques relatives à la gestion des documents ont été utilisés pour produire un rapport bimestriel plus détaillé sur la gestion de la documentation, couvrant tous les maillons de la chaîne documentaire, qui a été présenté au Groupe de direction et a souvent permis de prévoir quels problèmes étaient susceptibles de se poser s'agissant de la soumission des documents. De plus, l'Équipe spéciale interdépartementale s'est réunie plusieurs fois par an pour examiner toutes les questions liées à la production des documents. Afin de systématiser le mécanisme de responsabilité, il a été proposé dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 de charger un groupe distinct du contrôle, de l'évaluation, des statistiques et de l'analyse des risques ainsi que des fonctions afférentes à la gestion du changement.

67. Au 31 août 2007, d'après les chiffres actualisés concernant la présentation de la documentation dans les délais impartis, 66 % des documents avaient été présentés à temps et, en moyenne, le retard constaté était de 18 jours, contre 15 jours en 2006. À l'heure de l'établissement du présent rapport, en 2007, 60 % des documents avaient été présentés dans le respect de la règle des six semaines, contre 53 % en 2006, et la proportion de documents publiés sous quatre semaines était de 75 %, contre 78 % en 2006.

Examen de la question

68. Le Comité a réaffirmé combien il importait de présenter et de publier la documentation dans les délais prescrits, puisque cela avait une incidence directe sur l'efficacité du travail des organes des Nations Unies, et il a remercié le Secrétariat des efforts déployés pour améliorer la situation. Il a en outre salué la mise au point, à Vienne, d'un cours en ligne consacré à la rédaction de rapports. Pour les délégations, il était important également que les documents soient publiés dans les délais impartis sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies, et que l'on veuille à ce qu'ils soient distribués simultanément dans toutes les langues officielles,

comme le voulait la pratique. Interrogé sur la nécessité de dégager des ressources supplémentaires pour parvenir à faire mieux respecter les délais en matière de publication de la documentation, un représentant du Secrétariat a déclaré que grâce à la planification des capacités, qui lui permettait de s'adapter aux variations de l'offre et de la demande, le Département menait à bien ses travaux avec les moyens existants.

69. Si certaines délégations ont appuyé les propositions faites par le Secrétaire général au paragraphe 77 de son rapport, d'autres ont été d'avis que ces propositions n'accéléraient pas le traitement des rapports. En ce qui concerne notamment la proposition formulée à l'alinéa c) du paragraphe 77, on a estimé que chaque organe devrait se charger à titre individuel d'examiner les documents présentés par les États Membres, et aussi que l'Assemblée générale prescrivait dans nombre de ses résolutions que les documents soient publiés dans toutes les langues officielles.

70. Bien qu'on n'ait pu faire état d'aucune amélioration décisive apportée au niveau de la ponctualité de la documentation, un représentant du Secrétariat a dit que le retard qui avait été accumulé au Siège s'agissant des comptes rendus analytiques avait été comblé jusqu'en 1995. Grâce à la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale, on avait fait appel au Siège à la traduction contractuelle pour traiter une partie des comptes rendus analytiques émanant de l'Office des Nations Unies à Genève.

Annexe I

Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après : Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions sur la question, notamment les résolutions 40/243 du 18 décembre 1985, 41/213 du 19 décembre 1986, 43/222 A à E du 21 décembre 1988, 51/211 A à E du 18 décembre 1996, 52/214 du 22 décembre 1997, 53/208 A à E du 18 décembre 1998, 54/248 du 23 décembre 1999, 55/222 du 23 décembre 2000, 56/242 du 24 décembre 2001, 56/254 D du 27 mars 2002, 56/262 du 15 février 2002, 56/287 du 27 juin 2002, 57/283 A du 20 décembre 2002, 57/283 B du 15 avril 2003, 58/250 du 23 décembre 2003, 59/265 du 23 décembre 2004, 60/236 A du 23 décembre 2005, 60/236 B du 8 mai 2006 et 61/236 du 22 décembre 2006,

Réaffirmant sa résolution 42/207 C du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général d'assurer le respect de l'égalité des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences pour 2007^a et le rapport du Secrétaire général^b,

Réaffirmant les dispositions de ses résolutions sur le multilinguisme relatives aux services de conférence,

I

Calendrier des conférences et réunions

1. *Approuve* le projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies présenté par le Comité des conférences pour 2008 et 2009^c, compte tenu des observations du Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution;

2. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences et réunions pour 2008 et 2009 tout aménagement qui pourrait devenir nécessaire comme suite aux mesures et décisions qu'elle aura prises à sa soixante-deuxième session;

3. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions visées dans les résolutions 53/208 A, 54/248, 55/222, 56/242, 57/283 B, 58/250, 59/265, 60/236 A et 61/236 concernant le vendredi saint orthodoxe et les fêtes de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha, et demande à tous les organes intergouvernementaux de se conformer à ces décisions lorsqu'ils planifient leurs réunions;

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 32 (A/62/32).

^b A/62/161 et Corr.1 et Add.1 et Add.1/Corr.1.

^c Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 32 (A/62/32), annexe II.

4. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et réunions soit mise en œuvre dans le strict respect du mandat du Comité des conférences et d'autres résolutions pertinentes qu'elle a adoptées;

II

A. Utilisation des ressources affectées aux services de conférence

1. *Réaffirme* la règle qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres;

2. *Note avec satisfaction* que le taux d'utilisation global dans les quatre principaux lieux d'affectation, tout en restant bien supérieur à la norme, fixée à 80 %, est tombé de 85 % en 2005 à 83 % en 2006, bien que l'indice de fiabilité de la planification ait progressé de 5 % par rapport à 2005;

3. *Accueille avec satisfaction* les mesures prises par les organes qui ont réaménagé leur programme de travail pour parvenir à une utilisation optimale des ressources affectées aux services de conférence, et prie le Comité des conférences de poursuivre ses consultations avec les secrétariats et bureaux des organes qui sous-utilisent la part de ces ressources qui leur est allouée;

4. *Constate* que le fait que des séances commencent en retard ou se terminent plus tôt que prévu a une incidence sur le taux d'utilisation des services de conférence par les organes en raison du temps perdu, et invite les secrétariats et les bureaux de ces organes à s'employer comme il convient à éviter que les réunions commencent avec retard ou se terminent plus tôt que prévu;

5. *Reconnaît* l'importance des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, et prie le Secrétaire général de veiller à satisfaire dans la mesure du possible toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions;

6. *Note également* que la proportion des réunions tenues par des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services d'interprétation dans les quatre principaux lieux d'affectation est passée de 87 % en 2005 à 76 % en 2006, se dit préoccupée par les difficultés rencontrées par les États Membres lorsque certaines réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres ne bénéficient pas de services de conférence, et prie le Secrétaire général de continuer à rechercher des moyens novateurs de résoudre ce problème, et de lui faire rapport à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

7. *Prend note avec préoccupation* des informations données au paragraphe 38 du rapport du Secrétaire général^b et prie ce dernier de prendre des mesures pour mieux planifier l'affectation des services de conférence de manière à ce que les organes autorisés à se réunir « selon les besoins » bénéficient des services de conférence voulus;

8. *Exhorte à nouveau* les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort au stade de la planification pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à prévoir les réunions de ces groupes dans leur programme de travail et à aviser les services de conférence

suffisamment à l'avance de toute annulation de séance, de façon que les ressources inutilisées puissent, dans la mesure du possible, être réaffectées à ces réunions;

9. *Note avec satisfaction* que, conformément aux dispositions de plusieurs de ses résolutions, notamment le paragraphe 9 de la section II.A de la résolution 61/236, et en application de la règle selon laquelle les organes se réunissent à leur siège, les organes des Nations Unies ayant leur siège à Nairobi y ont tenu toutes leurs réunions en 2006, mais réaffirme qu'il faut faire preuve de vigilance à cet égard et prie le Secrétaire général de lui rendre compte de la situation à sa soixante-troisième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

10. *Se félicite* de l'intensification des activités de promotion menées par le centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique, qui ont porté le taux d'utilisation à 60,13 % en 2006, soit une nette augmentation par rapport au taux de 42,23 % enregistré en 2005, cette tendance à la hausse se poursuivant, puisque le taux d'utilisation à la fin mai 2007 avait atteint 75 %;

11. *Se félicite également* de l'accord de coopération conclu entre la Commission économique pour l'Afrique et la Division des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi aux fins de la mise en commun des services d'interprètes et d'informaticiens, et de la conclusion d'accords semblables avec le Tribunal pénal international pour le Rwanda, l'Office des Nations Unies à Genève et le Siège de l'ONU à New York;

12. *Prie* le Secrétaire général de continuer à rechercher des moyens d'accroître l'utilisation du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique, en gardant à l'esprit les normes minimales de sécurité opérationnelle établies pour les villes sièges, et de lui rendre compte à cet égard à sa soixante-troisième session;

B. Incidence du plan-cadre d'équipement (stratégie IV, exécution échelonnée) sur les réunions devant se tenir au Siège pendant sa mise en œuvre

1. *Prie* les organes ayant des réunions inscrites au calendrier des conférences et réunions, en particulier les grandes conférences ou les conférences de haut niveau ainsi que les sommets et les réunions spéciales, les organes créés en vertu de la Charte des Nations Unies, leurs organes subsidiaires et les autres organisations intergouvernementales et organismes créés en vertu d'instruments internationaux qui se réunissent normalement au Siège, de tenir compte, lorsqu'ils planifient ces réunions, des contraintes et du manque de souplesse qui affecteront l'utilisation des installations de conférence au Siège pendant toute la durée des travaux liés au plan-cadre d'équipement;

2. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que le Conseil de sécurité puisse tenir des séances le soir et le weekend sans être gêné par le bruit causé par les travaux effectués sous ses salles de conférence durant la deuxième phase du plan-cadre d'équipement;

3. *Invite* tous ceux qui demandent ou organisent des réunions à se concerter avec le Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat sur toute question liée à leur planification afin que les activités qui auront lieu au Siège pendant les travaux puissent être coordonnées avec le maximum de prévisibilité;

4. *Prie* le Comité des conférences de garder la question à l'examen et prie le Secrétaire général de lui rendre périodiquement compte pendant les travaux des questions liées au calendrier des conférences et réunions;

5. *Prie* le Secrétaire général de faire en sorte que la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement, en particulier la réinstallation temporaire du personnel des services de conférence dans les locaux transitoires, ne nuise pas à la qualité des services de conférence fournis aux États Membres et au traitement sur un pied d'égalité de tous les services linguistiques, qui devraient bénéficier de conditions de travail et de moyens également favorables, dans le but d'obtenir des prestations de qualité optimale;

6. *Prie également* le Secrétaire général de fournir aux services de documentation l'appui informatique nécessaire afin de leur permettre de fonctionner sans heurts tout au long de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement;

7. *Prend note* que, durant la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement, une partie du personnel des services de conférence et des ressources informatiques du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences sera temporairement réinstallée dans des locaux transitoires, et prie le Secrétaire général de fournir l'appui voulu et de s'attacher à assurer la continuité de la gestion des moyens informatiques du Département, de la conduite du grand projet informatique et de la prestation de services de conférence de qualité;

III

Gestion intégrée à l'échelle mondiale

1. *Prend note* avec satisfaction des progrès accomplis dans l'ensemble des lieux d'affectation pour ce qui est du grand projet informatique en vue de l'informatisation des systèmes de gestion des réunions et de traitement de la documentation, et de la démarche adoptée pour mettre en commun les normes, pratiques optimales et réalisations techniques des services de conférence des quatre lieux d'affectation;

2. *Prend note également* en s'en félicitant des efforts engagés dans le cadre de la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle mondiale en vue de simplifier les procédures, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer la qualité des services de conférence et, à cet égard, souligne qu'il importe d'assurer un traitement égal au personnel des services de conférence et de respecter le principe de l'égalité de classe à travail égal dans les quatre lieux d'affectation;

3. *Réaffirme* que la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pour principaux objectifs d'assurer la production dans toutes les langues officielles de documents de grande qualité dans les délais prévus, ainsi que la prestation de services de conférence de qualité aux États Membres dans tous les lieux d'affectation, et d'y parvenir de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions pertinentes;

4. *Prie* le Secrétaire général de veiller à traiter tous les services linguistiques sur un pied d'égalité et à leur fournir les mêmes moyens et conditions de travail afin d'obtenir des prestations de qualité optimale, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

5. *Prie également* le Secrétaire général de faire en sorte que les technologies utilisées dans tous les lieux d'affectation soient compatibles et d'une utilisation aisée dans toutes les langues officielles;

6. *Prie en outre* le Secrétaire général de mener à bien à titre prioritaire le chargement sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies de tous les anciens documents importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, afin que les États Membres puissent aussi accéder en ligne à ces archives;

7. *Réaffirme* que la satisfaction des États Membres est un indicateur de résultat fondamental pour la gestion des services de conférence;

8. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les mesures prises par le Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation, et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes, et le prie également de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard;

9. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer à étudier les meilleures pratiques et techniques en matière d'évaluation de la satisfaction des clients et de lui faire rapport régulièrement sur les résultats obtenus;

10. *Se félicite* des mesures prises par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, et prie le Secrétaire général de continuer à chercher des moyens novateurs de recueillir et d'analyser systématiquement les observations des États Membres ainsi que des présidents et secrétaires des comités concernant la qualité des services de conférence, et de lui faire rapport à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

11. *Prie* le Secrétaire général de l'informer des progrès réalisés en matière de gestion intégrée à l'échelle mondiale;

12. *Prend note* des conclusions des travaux des équipes spéciales chargées de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, et prie le Secrétaire général de veiller à ce que les politiques, pratiques et procédures administratives des services de conférence, élaborées sur la base des recommandations des équipes spéciales, soient pleinement conformes à ses résolutions;

IV

Questions relatives à la documentation et aux publications

1. *Souligne* l'importance primordiale de l'égalité des six langues officielles de l'Organisation;

2. *Réaffirme* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des questions administratives et budgétaires;

3. *Souligne* que toutes les questions relatives à la gestion des conférences, y compris la documentation, relèvent de la Cinquième Commission;

4. *Prie à nouveau* le Secrétaire général de veiller à ce que les règles gouvernant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles soient respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires sur papier que l'affichage des documents de conférence dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies, conformément au paragraphe 5 de la section III de sa résolution 55/222;

5. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant de la planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence doivent paraître à titre prioritaire;

6. *Demande à nouveau* au Secrétaire général de donner pour instructions à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé du rapport;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres mesures proposées;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître;

7. *Demande à nouveau* que, dans tous les documents présentés aux organes délibérants par le Secrétariat, des organes intergouvernementaux ou des organes d'experts pour examen et suite à donner, les conclusions et recommandations soient imprimées en caractères gras;

8. *Prie* le Secrétaire général de continuer à prendre des mesures pour améliorer la qualité et l'exactitude des comptes rendus de séance dans les six langues officielles en veillant à ce qu'ils soient systématiquement établis et traduits à partir des enregistrements sonores et des textes des interventions telles qu'elles ont été faites dans la langue originale;

9. *Note avec inquiétude* qu'un volume important de textes continuent d'être présentés en retard par les départements auteurs, ce qui nuit au fonctionnement des organes intergouvernementaux, et prie le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-troisième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, un rapport sur tous obstacles au strict respect de la règle des dix semaines et de celle des six semaines gouvernant la parution de la documentation avant les sessions, dans lequel il insérera, le cas échéant, des propositions sur les mesures à prendre pour les éliminer;

10. *Souligne* l'importance du principe de la mise en concordance des textes des résolutions dans les six langues officielles de sorte qu'ils fassent également autorité;

V

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

1. *Prie* le Secrétaire général de poursuivre l'action menée pour que les services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans toutes les langues officielles;

2. *Prie à nouveau* le Secrétaire général de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes

linguistiques et à la terminologie les plus récentes des langues officielles afin que les services fournis soient de la plus haute qualité;

3. *Réaffirme* le paragraphe 3 de la section IV de sa résolution 59/265, le paragraphe 4 de la section IV de sa résolution 60/236 B et le paragraphe 3 de la section V de sa résolution 61/236, et prie à nouveau le Secrétaire général, lorsqu'il recrute du personnel temporaire pour les services linguistiques, de veiller à traiter tous les services sur un pied d'égalité et à les faire bénéficier de conditions de travail et de moyens également favorables dans le but d'obtenir des prestations de qualité optimale, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

4. *Prie* le Bureau des services de contrôle interne de procéder à un examen global des arrangements spéciaux en vigueur relatifs au recrutement de personnel temporaire pour les services linguistiques dans les quatre principaux lieux d'affectation, s'agissant en particulier de leur conformité avec le Statut et le Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et avec les prescriptions de l'Assemblée dans le domaine de la gestion des ressources humaines, et de lui présenter à sa soixante-troisième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, un rapport à cet égard;

5. *Reste préoccupée* par les taux élevés de vacance de postes observés dans les services d'interprétation et de traduction de l'Office des Nations Unies à Nairobi, en particulier par la persistance de difficultés de recrutement aux postes du Groupe arabe de la Section d'interprétation, et prie le Secrétaire général de remédier à la situation à titre prioritaire, notamment en demandant l'aide d'États Membres pour l'organisation de concours visant à pourvoir ces postes linguistiques et la publicité à leur donner;

6. *Prie* le Secrétaire général d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes qui sont ou deviendront vacants dans les services linguistiques soient pourvus dans les meilleurs délais, en tenant compte de la persistance des difficultés rencontrées à l'Office des Nations Unies à Nairobi, et de l'informer à sa soixante-troisième session de l'action menée à cet égard;

7. *Prend note* en s'en félicitant des mesures prises par le Secrétariat pour pourvoir les postes qui sont ou deviendront vacants à l'Office des Nations Unies à Nairobi, et prie le Secrétaire général d'envisager de nouvelles mesures visant à réduire le taux de vacance de postes à Nairobi, qui est un cas exceptionnel, et à l'informer à sa soixante-troisième session des efforts engagés à cet égard;

8. *Prie* le Secrétaire général de continuer à chercher une solution au problème de la planification de la relève en renforçant les programmes internes et externes de formation, en développant les programmes d'échange de personnel entre organisations et en participant à des activités d'information auprès des établissements qui forment les professionnels des langues se destinant à une carrière dans les organisations internationales;

9. *Prend note* des difficultés liées à la situation démographique dans les services linguistiques, décrites aux paragraphes 87 à 89 du rapport du Secrétaire général, et prie ce dernier de prendre les mesures nécessaires pour éviter toutes répercussions négatives sur la qualité de la traduction et de l'interprétation, et de lui faire rapport à ce sujet, selon qu'il convient;

10. *Prie* le Secrétaire général de continuer à recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, notamment dans le cadre des réunions d'information organisées pour chaque langue deux fois par an, et de veiller à ce que les mesures prises à cet effet offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation et à ce qu'elles soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes;

11. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à améliorer l'exactitude des traductions dans les langues officielles en veillant tout particulièrement à leur qualité;

12. *Prie en outre* le Secrétaire général de continuer à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la qualité des traductions dans toutes les langues officielles, eu égard en particulier à la traduction contractuelle, et de lui faire rapport à cet égard à sa soixante-troisième session;

13. *Prend note* des informations données aux paragraphes 90 à 92 du rapport du Secrétaire général, et prie ce dernier de doter tous les lieux d'affectation de personnel en nombre et de niveau suffisants pour assurer un contrôle convenable de la qualité des traductions effectuées à l'extérieur;

14. *Prend note également* de la matrice de mesure des résultats proposée par le Secrétaire général en réponse à la demande relative à l'élaboration d'une méthode globale de mesure et de gestion des résultats dans une optique d'optimisation des fonctions, et attend avec intérêt de recevoir les indicateurs pour tous les lieux d'affectation, à compter de 2008;

15. *Prend note en outre* des informations présentées aux paragraphes 99 et 100 du rapport du Secrétaire général concernant les incidences du recrutement d'interprètes indépendants sur la qualité des services d'interprétation dans tous les lieux d'affectation, et prie le Secrétaire général de lui faire rapport à cet égard à sa soixante-troisième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

16. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport, à sa soixante-troisième session, sur les expériences acquises, les enseignements tirés et les pratiques optimales dans l'ensemble des principaux lieux d'affectation pour ce qui est du contrôle de la qualité des traductions réalisées par les services contractuels, notamment sur les impératifs liés au nombre et au niveau du personnel nécessaire pour s'acquitter de cette fonction.

Annexe II

Projet de calendrier 2008-2009 des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Commission des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2008

(Août 2007)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
1. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des stocks de munitions classiques en surplus, première session [résolution 61/72 de l'Assemblée générale]	7-11 janvier	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
2. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, septième session [décision 2002/270 du Conseil économique et social, résolution 60/251 de l'Assemblée générale et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	7-11 janvier	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
3. Comité d'état-major [Charte]	11 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
4. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	14 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
5. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	14-25 janvier	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
6. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarantième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale] ^b	14 janvier-1 ^{er} février	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
7. Comité des droits de l'enfant, quarante-septième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	14 janvier-1 ^{er} février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
8. États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, vingt-deuxième réunion [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale] ^b	17 janvier	New York	155 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
9. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	21-24 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
10. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	21-30 janvier	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
11. Conseil des droits de l'homme – Équipe spéciale de haut niveau sur le droit au développement, quatrième session [résolution 4/4 du Conseil des droits de l'homme]	24 janvier-1 ^{er} février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
12. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	25 et 28 janvier	New York	36 G/36 G/ 36 G	I (AArCEFR)	T	–	
13. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, deuxième session [résolution 58/4 de l'Assemblée générale] ^b	28 janvier-1 ^{er} février	Indonésie	60 G	I (AArCEFR)	T	–	
14. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	28 janvier-1 ^{er} février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
15. Comité préparatoire de la douzième session de la CNUCED [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Janvier (2 semaines)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
16. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, quarante-huitième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Janvier	New York	5 G	–	–	–	Une session par an
17. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier-mars (10 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
18. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [Résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier/février (une réunion)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
19. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	4 février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
20. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, quarante-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	4-8 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
21. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant-session, quarante-huitième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	4-8 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
22. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session [résolutions 45/124 et 47/94 de l'Assemblée générale] ^b	4-8 février	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
23. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-onzième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] ^b	4-8 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
24. PAM – Conseil d’administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale] ^d	4-8 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
25. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur la procédure d’examen périodique universel [résolution 5/1 du Conseil des droits de l’homme]	4-15 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
26. Groupe de travail sur le remboursement du matériel appartenant aux contingents [résolution 59/298 de l’Assemblée générale] ^d	4-22 février	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
27. Conseil économique et social, session d’organisation [Charte]	5-8 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
28. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l’Assemblée générale]	5 février-25 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
29. Commission du développement social, quarante-sixième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	6-15 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
30. Groupe d’experts gouvernementaux chargé d’examiner la viabilité, le champ d’application et les paramètres généraux d’un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l’importation, l’exportation et le transfert d’armes classiques, première session [résolution 61/89 de l’Assemblée générale]	11-15 février	New York	25 E	I (AArCER)	T	–	
31. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, quatrième session [article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53)] ^b	11-15 février	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
32. Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-cinquième session [résolution 1472 A (XIV) de l’Assemblée générale]	11-22 février	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
33. Comité pour l’élimination de la discrimination raciale, soixante-douzième session [résolution 2106 A (XX) de l’Assemblée générale] ^b	18 février-7 mars	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an
34. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l’Assemblée générale]	20-22 février	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
35. PNUE – Forum ministériel mondial pour l’environnement, dixième session extraordinaire [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l’Assemblée générale]	20-22 février	Monaco	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
36. Groupe d’experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects, deuxième session [résolution 59/67 de l’Assemblée générale]	25-29 février	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
37. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement, neuvième session [résolution 4/4 du Conseil des droits de l’homme]	25-29 février	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	
38. Commission de la condition de la femme, cinquante-deuxième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	25 février-7 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
39. Commission de statistique, trente-neuvième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	26-29 février	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
40. Comité préparatoire de la douzième session de la CNUCED [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Février (3 semaines)	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	–	
41. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolution 55/70 de l’Assemblée générale] ^b	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
42. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d’esclavage – Conseil d’administration, treizième session [résolution 46/122 de l’Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
43. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur l’utilisation de mercenaires, quatrième session [décision 2005/255 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l’Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l’homme]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
44. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d’administration, vingt-septième session [résolution 36/151 de l’Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
45. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-sixième session ^d	Février (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
46. Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien [résolutions 61/22 et 61/23 de l'Assemblée générale]	Février (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
47. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration, vingt et unième session [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	Février/mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
48. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	27 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	
49. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, trente-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	3-7 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
50. Comité préparatoire de la douzième session de la CNUCED [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	3-14 mars	Genève	^e	I (AArCEFR)	T	–	
51. Conseil des droits de l'homme, huitième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	3-28 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
52. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, quatre-vingt-douzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	10-14 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
53. Commission des stupéfiants, cinquante et unième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	10-20 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
54. Commission des stupéfiants – Comité plénier [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	10-20 mars (4 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
55. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	10 mars-4 avril	New York	119 G	I (AArCEFR)	T	–	
56. Comité des politiques du développement, dixième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	17-20 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
57. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, vingt-quatrième session extraordinaire [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	17-20 mars	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
58. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-douzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	17 mars-4 avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
59. CFPI, soixante-sixième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	24 mars-4 avril	New York	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
60. Commission des limites du plateau continental, vingt et unième session [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] ^b	31 mars- 4 avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
61. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-septième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	31 mars-11 avril	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	SR ^c	Une session par an
62. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
63. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-quatrième session [décision 2004/260 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme] ^e	Mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFS)	T	–	
64. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, vingt-huitième session [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Mars	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
65. PNUÉ – Comité des représentants permanents, cent-deuxième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Mars	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
66. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^g (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T		Une session par an
67. CEA – Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, quarante et unième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril ^g	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
68. CEA – Comité d'experts de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-septième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril ^g	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
69. Commission de la population et du développement, quarante et unième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	7-11 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
70. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, treizième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	7-11 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
71. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des stocks de munitions classiques en surplus, deuxième session [résolution 61/72 de l'Assemblée générale]	7-11 avril	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
72. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	14 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	
73. Comité d'experts de l'administration publique, septième session [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	14-18 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
74. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, huitième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] ^b	14-25 avril ^g	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
75. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, quinzième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	14-25 avril ^g	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
76. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	14-25 avril ^g (12 réunions)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	
77. Commission du désarmement, session annuelle [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	14 avril-2 mai ^g	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
78. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, douzième session [résolution 60/184 de l'Assemblée générale]	20-25 avril ^g	Accra	192 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les quatre ans
79. Instance permanente sur les questions autochtones, septième session [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	21 avril-2 mai ^g	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
80. Groupe de travail spécial, à composition non limitée, sur la biodiversité marine [résolutions 59/24 et 61/222 de l'Assemblée générale]	28 avril-2 mai	New York	192	I (AArCEFR)	T	–	
81. Comité de l'information, trentième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	28 avril-9 mai	New York	108 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
82. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner en 2010 le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, deuxième session [résolution 61/70 de l'Assemblée générale] ^{b, d}	28 avril-9 mai	Genève	188 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
83. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarantième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	28 avril-16 mai	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
84. Comité contre la torture, quarantième session [résolution 36/46 A de l'Assemblée générale] ^b	28 avril-16 mai	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
85. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	29-30 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
86. UNITAR – Conseil d'administration, quarante-sixième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale] ^d	Avril ^g (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
87. Réunion internationale de soutien organisée par l'ONU pour la paix israélo-palestinienne (résolutions 61/22 et 61/23 de l'Assemblée générale)	Avril ^g (3 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
88. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Avril ^g (une séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
89. CESAO, vingt-cinquième session [résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social]	Avril ^g	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
90. Conseil des droits de l'homme faisant fonction de Comité préparatoire de la Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, deuxième session [résolution 3/2 du Conseil des droits de l'homme]	Avril/mai ^g (2 semaines)	Genève	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
91. CESAP, soixante-quatrième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Avril/mai ^g	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
92. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril/mai ^g	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
93. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	5 mai	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
94. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante et unième session [résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	5-9 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
95. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, vingt-huitième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	5-9 mai	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
96. Commission du développement durable, seizième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	5-16 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
97. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	5-16 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T –	
98. Commission du droit international, première partie de la soixantième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	5 mai-6 juin	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T SR	Une session par an
99. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la viabilité, le champ d'application et les paramètres généraux d'un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques, deuxième session [résolution 61/89 de l'Assemblée générale]	12-16 mai	New York	25 E	I (AArCEFR)	T –	
100. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, treizième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	19-23 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
101. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant-session, quarante et unième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	19-23 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T –	Deux sessions par an
102. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-douzième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]b	19-30 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T –	Deux ou trois sessions par an
103. Comité des droits de l'enfant, quarante-huitième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]b	19 mai-6 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T SR	Trois sessions par an
104. INSTRAW – Conseil d'administration, cinquième session [résolutions 59/260 de l'Assemblée générale et 2003/57 du Conseil économique et social]d	22 mai	New York	10 E	I (AEF)	T –	Une session par an
105. Commission de la science et de la technique au service du développement [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social]	26-30 mai	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
106. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	27-30 mai	New York	36 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
107. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	29 mai-6 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
108. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
109. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolution 61/130 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	27 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
110. Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 61/22 et 61/23 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
111. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
112. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai/juin (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
113. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	Mai- juillet (7 ou 8 semaines)	New York et autres lieux d'affectation	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
114. Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects, troisième session [résolution 59/67 de l'Assemblée générale]	2-6 juin	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
115. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	2-13 juin	Genève	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
116. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 60/197 de l'Assemblée générale] ^b	2-13 juin	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	–	
117. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération [résolution 61/14 de l'Assemblée générale]	3-5 juin	Vienne	27 ST	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
118. Processus consultatif officieux ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, neuvième session [résolution 60/30 de l'Assemblée générale]	9-13 juin	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
119. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant-session, quarante-neuvième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	9-13 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
120. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^d	9-13 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
121. Comité des contributions, soixante-huitième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	9-27 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
122. Comité du programme et de la coordination, quarante-huitième session [résolutions 2008 (LX) du Conseil économique et social et 31/93 de l'Assemblée générale]	9 juin-3 juillet	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
123. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuares [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	11-13 juin	New York	5 E	–	T	–	Une session par an
124. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquante et unième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	11-20 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	PV ^h	Une session par an
125. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, dix-huitième réunion [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale] ^b	16-27 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
126. CNUDCI, quarante et unième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	16 juin-11 juillet	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
127. Comité contre la torture, Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, cinquième session [article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] ^b	23-27 juin	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
128. Comité des commissaires aux comptes, soixante-deuxième session ordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	25-27 juin	New York	3 E	I (AF)	–	–	Une session par an
129. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, quatre-vingt-treizième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	30 juin-4 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
130. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, trente-troisième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	30 juin-9 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
131. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, sixième session [résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme]	30 juin-11 juillet	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	
132. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	30 juin-25 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
133. Conseil des droits de l'homme, neuvième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Juin (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
134. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, vingtième session [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale] ^b	Juin (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
135. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, cinquantième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Juin (1 semaine)	Genève	c	I (AArCEFR)	T	–	
136. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-septième session ^d	Juin (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
137. Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne (résolutions 61/22 et 61/23 de l'Assemblée générale)	Juin (2 jours)	À déterminer	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
138. Assemblée générale, examen approfondi des progrès obtenus dans la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida [résolution 60/262 de l'Assemblée générale]	Juin	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	
139. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, vingt-neuvième session [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
140. PNUE – Comité des représentants permanents, cent-troisième session [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
141. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 réunions par semaine, à concurrence de 30 réunions)	New York	27 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
142. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (5 semaines)	Genève	7 E	I (AF)	T	PV ^f	Deux sessions par an
143. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante et unième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale] ^b	Juin/juillet (3 semaines)	À déterminer	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
144. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session [résolutions 45/124 et 47/94 de l'Assemblée générale] ^b	Juin/juillet (1 semaine)	À déterminer	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
145. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolution 55/70 de l'Assemblée générale] ^b	Juin/juillet (1 semaine)	À déterminer	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
146. Réunions d'experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen] ^{b,d}	Juin/juillet (5 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
147. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin/ juillet (3-4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
148. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des stocks de munitions classiques en surplus, troisième session [résolution 61/72 de l'Assemblée générale]	7-11 juillet	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	
149. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-cinquième session [résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale]	7-11 juillet	Rome	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
150. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	7-11 juillet (1 séance)	Rome	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
151. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	7-11 juillet (1 séance)	Rome	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
152. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-treizième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	7-25 juillet	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
153. Commission du droit international, deuxième partie de la soixantième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	7 juillet-8 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
154. Sous-Comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, quinzième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	9-11 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T –	Une ou deux sessions par an
155. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-sixième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	10-18 juillet	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T –	Une session par an
156. Troisième réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects [résolution 61/66 de l'Assemblée générale]	14-18 juillet	New York	192 G	I (AArCEFR)	T –	Une session tous les deux ans
157. CFPI, soixante-septième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale (1974)]	14-25 juillet	À déterminer	15 E	I (AEFR)	T –	Deux sessions par an
158. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail, à composition non limitée, chargé d'élaborer un protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, cinquième session [résolution 1/3 du Conseil des droits de l'homme]	21-31 juillet	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T –	
159. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la viabilité, le champ d'application et les paramètres généraux d'un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques, troisième session [résolution 61/89 de l'Assemblée générale]	28 juillet-8 août	New York	25 E	I (AArCEFR)	T –	
160. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-treizième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] ^b	28 juillet-15 août	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR	Deux sessions par an
161. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T –	
162. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	– –	Une session par an
163. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage, trente-troisième session [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Juillet/août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T –	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
164. CEPALC, trente-deuxième session [résolutions 106 (VI) et 2006/40 et décision 1985/188 du Conseil économique et social]	21-25 juillet	Saint-Domingue	42 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
165. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet-septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
166. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, première session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	4-15 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	
167. Commission des limites du plateau continental [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] ^b	18-22 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
168. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires [décision 2004/260 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Août (2 semaines)	Genève	5 E	I (AEFS)	T	–	
169. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	2 septembre- 19 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
170. Vingt-sixième réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	4 septembre	New York	145 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
171. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	8 septembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
172. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	8-12 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
173. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquantième session [résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	8-12 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
174. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, cinquante et unième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	8-12 septembre	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
175. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, quatorzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	8-12 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
176. Conseil des droits de l'homme, dixième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	8-26 septembre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
177. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	15-19 septembre ⁱ	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
178. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, quarante-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	15-19 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
179. Comité des droits de l'enfant, quarante-neuvième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	15 septembre-3 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
180. Assemblée générale, soixante-troisième session [Charte]	16 septembre-décembre	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^j	
181. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-cinquième session [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la CNUCED]	29 septembre-10 octobre	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
182. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, huitième session [décision 2002/270 du Conseil économique et social, résolution 60/251 de l'Assemblée générale et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
183. Comité des conférences, session de fond [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Septembre (5 jours) ⁱ	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
184. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-huitième session ^d	Septembre (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
185. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale] ^d	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
186. PNUE – Comité des représentants permanents, cent-quatrième session [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
187. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trentième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
188. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
189. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, quatre-vingt-quatorzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	6-10 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T –	Trois sessions par an
190. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant-session, cinquantième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	6-10 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
191. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et aux Protocoles qui s'y rapportent, quatrième session [résolution 55/25 de l'Assemblée générale] ^b	6-15 octobre	Vienne	129 G	I (AArCEFR)	T –	Une session tous les deux ans
192. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-quatorzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	13-31 octobre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T SR	Trois sessions par an
193. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	20-24 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
194. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^d	27-31 octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
195. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	28-31 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
196. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-treizième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] ^b	28 octobre-14 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T –	Deux ou trois sessions par an
197. Conseil des droits de l'homme faisant fonction de Comité préparatoire de la Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, troisième session [résolution 3/2 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre (2 semaines)	Genève	192 G	I (AArCEFR)	T –	
198. HCR – Comité exécutif, cinquante-neuvième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session par an
199. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, vingt-huitième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T –	Deux sessions par an
200. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T –	Deux sessions par an
201. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines) ⁱ	New York	7 E	I (AF)	T PV ^f	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
202. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante et unième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	3-21 novembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
203. Comité contre la torture, quarante et unième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale] ^b	3-21 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
204. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	10 novembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
205. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, sixième session [article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] ^b	17-21 novembre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
206. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, vingt-neuvième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	17-21 novembre	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
207. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, trente-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	17-21 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
208. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante-troisième session [résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	19-28 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
209. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant-session, quarante-deuxième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	24-28 novembre	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
210. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, quatorzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	24-28 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
211. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, neuvième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] ^b	Novembre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
212. Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, huitième session [article 11.2 de la Convention] ^{b, d}	Novembre (5 jours)	À déterminer	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
213. Conférence des États parties et Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] ^{b, d}	Novembre (3 jours)	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
214. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarante-troisième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours) ⁱ	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
215. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
216. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié] ^{b, d}	Novembre (1 jour)	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
217. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [article 10 du Protocole modifié] ^{b, d}	Novembre (1 jour)	Genève	29 G	I (AArCEFR)	T	SR	
218. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre ⁱ (1 séance)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
219. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, quatrième session [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	Novembre/ décembre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>	
220. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen] ^{b, d}	Novembre/ décembre (1 semaine)	Genève	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
221. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1-2 jours) ⁱ	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
222. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	1 ^{er} décembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
223. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, trente-quatrième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	1 ^{er} -9 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
224. CCNUCC – quatorzième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 60/197 de l'Assemblée générale] ^b	1 ^{er} -12 décembre	Poznan, Pologne	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
225. Sous-Comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, seizième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	9-11 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
226. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, quatrième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	12 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
227. Douzième réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 44/25 de l'Assemblée générale] ^b	16 décembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
228. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires [décision 2004/260 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Décembre (2 semaines)	Genève	5 E	I (AEFS)	T	–	
229. Conseil des droits de l'homme, onzième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
230. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Décembre (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
231. UNU – Conseil, cinquante-cinquième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an
232. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-neuvième session ^d	Décembre (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
233. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
234. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente et unième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale] ^c	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
235. PNUE – Comité des représentants permanents, cent cinquième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
236. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	Décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	–	–	Une session par an
237. CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
238. CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
239. CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
240. CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
241. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
242. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
243. Conseil économique et social, consultations officielles/officieuses (Charte et résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	Selon les besoins
244. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^e	Selon les besoins
245. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
246. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
247. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
248. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
249. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
250. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
251. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
252. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
253. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1277 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
254. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
255. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
256. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
257. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
258. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
259. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
260. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
261. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
262. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
263. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
264. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
265. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	119 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
266. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
267. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
268. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
269. CEE – comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins
270. Conseil des droits de l'homme, réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	Selon les besoins
271. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^d	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
272. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolutions 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale] ^d	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
273. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité] ^d	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
274. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
275. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
276. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] ^{b,d}	À déterminer (20-25 jours)	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
277. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires visant à combattre le racisme [décision 3/103 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (10 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
278. Comité pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] ^b	À déterminer (10 jours)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	
279. Convention sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, septième session [résolution 60/201 de l'Assemblée générale] ^b	À déterminer (8 jours)	Bonn	185 G	I (AArCEFR)	T	–	
280. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolutions 1998/246 du Conseil économique et social, 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (5 jours)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
281. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones, vingt-sixième session [résolutions 1982/34 du Conseil économique et social, 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (5 jours)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
282. Conseil des droits de l'homme – forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social), septième session [décision 2003/264 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (2 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
283. Commission du développement durable, session d'organisation [résolution 1997/63 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
284. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
285. Quinzième réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale] ^b	À déterminer	New York	163 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
286. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique [décision 2007/14 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	54 G	–	T	–	
287. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
288. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
289. Commission de consolidation de la paix [résolution 60/180 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	
290. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, douzième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
291. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, douzième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
292. CNUCED – Commission de l’investissement, de la technologie et des questions financières connexes, réunion d’experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
293. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, réunion d’experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
294. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, réunion d’experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
295. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, douzième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
296. Comité des disparitions forcées [résolution 61/177 de l’Assemblée générale et article 26 de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées] ^b	À déterminer	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	
297. Première réunion des États parties à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées [résolution 61/177 de l’Assemblée générale] ^b	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	
298. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l’Afrique, dix-huitième session [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
299. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l’Asie et du Pacifique, trente-deuxième session [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
300. Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d’examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey [résolution 61/191 de l’Assemblée générale]	À déterminer (troisième ou quatrième trimestre)	Doha	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
301. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, dix-huitième session [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
302. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, quarante-troisième session [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
303. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	3 E	–	–	–	Une session par an
304. Réunion préparatoire de l'Afrique dans la perspective du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale [résolution 46/152 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	
305. Réunion préparatoire de l'Asie et du Pacifique dans la perspective du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale [résolution 46/152 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Bangkok	52 G	I (ACFR)	T	–	
306. Réunion générale des représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique et de ses institutions spécialisées [résolution 61/49 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	27 ST	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Organes créés en vertu d'un instrument international.

^c Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^d Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^e Pour les séances plénières seulement.

^f En cas d'auditions.

^g Conformément au paragraphe 4 de la résolution 59/265 de l'Assemblée générale et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 25 avril 2008.

^h Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d'utiliser ces transcriptions.

ⁱ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

^j L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale]	25 février-7 mars	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
2. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996 [résolution 61/40 de l'Assemblée générale]	7-11 avril	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
3. Comité spécial sur la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission de l'Organisation des Nations Unies [résolution 61/29 de l'Assemblée générale]	14-24 avril	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
4. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les objectifs et l'ordre du jour de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement [résolution 61/60 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
5. Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–
6. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–
7. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV ^b

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b En cas d'auditions.

C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2009

(Août 2007)

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major [Charte]	9 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	15 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
3. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	19-22 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
4. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	19-30 janvier	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
5. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l'UNICEF [résolution 52/12 B de l'Assemblée générale]	23 et 26 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
6. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	27-30 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
7. Conseil des droits de l'homme – Équipe spéciale de haut niveau sur le droit au développement, cinquième session [résolution 4/4 du Conseil des droits de l'homme]	Janvier (7 jours)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
8. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, quarante-neuvième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	Janvier	New York	5 G	–	–	–	Une session par an
9. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente-deuxième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Janvier	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
10. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier/mars (10 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
11. Comité des droits de l'enfant, cinquantième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Janvier/février (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
12. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-deuxième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale] ^b	Janvier/février (3 semaines)	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
13. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, neuvième session [décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Janvier/février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
14. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier/février (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
15. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, quinzième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	2-6 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
16. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-quatorzième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, article 11] ^b	2-6 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
17. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^c	2-6 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
18. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	3 février-24 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
19. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, cinquantième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	9-13 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
20. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-sixième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	9-20 février	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
21. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	10-13 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
22. Commission du développement social, quarante-septième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	11-20 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
23. Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial, vingt-cinquième session [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l'Assemblée générale]	16-20 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
24. Réunion préparatoire intergouvernementale de la dix-septième session de la Commission du développement durable [résolution 2003/61 du Conseil économique et social]	23-27 février	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
25. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	23 février-20 mars	New York	119 G	I (AArCEFR)	T	-	
26. Commission de statistique, quarantième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	24-27 février	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
27. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Février (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	-	
28. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session [résolutions 45/124 et 47/94 de l'Assemblée générale] ^b	Février (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF)	T	-	Deux sessions par an
29. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolution 55/70 de l'Assemblée générale] ^b	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	-	Deux sessions par an
30. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant-session, cinquante et unième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Février (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	-	Trois sessions par an
31. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration, quatorzième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	-	Une session par an
32. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, septième session [article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] ^b	Février (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
33. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires, cinquième session [décision 2005/255 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
34. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement, dixième session [résolution 4/4 du Conseil des droits de l'homme]	Février (1 semaine)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T		

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
35. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d’administration, vingt-neuvième session [résolution 36/151 de l’Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
36. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l’Assemblée générale]	Février (3-4 jours)	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
37. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-dixième session ^c	Février (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
38. Séminaire des Nations Unies sur l’assistance au peuple palestinien [résolutions 61/22 et 61/23 de l’Assemblée générale]	Février (2 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
39. Comité des placements [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
40. Comité pour l’élimination de la discrimination raciale, soixante-quatorzième session [résolution 2106 A (XX) de l’Assemblée générale] ^b	Février/mars (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an
41. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d’administration, vingt-deuxième session [résolution 40/131 de l’Assemblée générale]	Février/mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
42. Comité spécial chargé d’étudier la situation en ce qui concerne l’application de la Déclaration sur l’octroi de l’indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l’Assemblée générale]	Février/mars	New York	27 G	I (AArCEFR)	T	SR ^d	
43. Commission de la condition de la femme, cinquante-troisième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	2-13 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
44. Comité des droits de l’homme – Groupe de travail des communications, quatre-vingt-quinzième session [résolution 2200 A (XXI) de l’Assemblée générale] ^b	9-13 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
45. Comité des politiques du développement, onzième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	9-13 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
46. Commission des stupéfiants, cinquante-deuxième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	10-19 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
47. Commission des stupéfiants – Comité plénier [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	10-19 mars (4 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
48. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-quinzième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	16 mars-3 avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
49. Commission des limites du plateau continental [article 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] ^b	23-27 mars	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
50. CFPI, soixante-huitième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	23 mars-3 avril	New York	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
51. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-huitième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	23 mars-3 avril	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	SR ^d	Une session par an
52. Commission de la population et du développement, quarante-deuxième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	30 mars-3 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
53. Comité d'experts de l'administration publique, huitième session [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	30 mars-3 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
54. Programme des Nations Unies pour les établissements humains – Conseil d'administration, vingt-deuxième session [résolutions 1978/1 du Conseil économique et social et 56/206 de l'Assemblée générale]	30 mars-3 avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
55. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
56. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-septième session [décision 2004/260 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	
57. PNUE – Comité des représentants permanents, cent sixième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Mars	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
58. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, réunion extraordinaire [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Mars	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
59. Conseil des droits de l'homme, douzième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^e (3-4 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
60. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^e (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
61. CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, quarante-deuxième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril ^e	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
62. CEA – Comité d'experts de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-huitième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril ^e	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
63. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	13 avril-1 ^{er} mai ^e	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
64. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	20 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ^d	
65. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	20-24 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
66. Forum des Nations Unies sur les forêts [résolution 2006/49 du Conseil économique et social]	20 avril-1 ^{er} mai	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
67. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, dix-huitième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	21-29 avril	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
68. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – réunions en parallèle pour des consultations officieuses et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	21-29 avril (12 séances)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	
69. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	27 avril-1 ^{er} mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
70. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	29-30 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
71. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, dixième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] ^b	Avril ^e (2 semaines)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
72. Réunion internationale de soutien organisée par l'ONU pour la paix israélo-palestinienne (résolutions 61/22 et 61/23 de l'Assemblée générale)	Avril ^e (3 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
73. UNITAR – Conseil d’administration, quarante-septième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l’Assemblée générale] ^c	Avril ^e (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
74. Comité des pensions du personnel de l’Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Avril ^e (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d’une séance chacune par an
75. CEE, soixante-troisième session [résolutions 36 (IV) et 2006/38 du Conseil économique et social]	Avril ^e	Genève	56 G	I (AFR)	T	–	Une session tous les deux ans
76. Comité contre la torture, quarante-deuxième session [résolution 39/46 A de l’Assemblée générale] ^b	Avril ^e /mai (3 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
77. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-deuxième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Avril ^e /mai (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
78. CESAP, soixante-cinquième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Avril ^e /mai	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
79. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril ^e /mai	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
80. Comité des placements [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Avril ^e /mai	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
81. Comité de l’information, trente et unième session [résolution 33/115 C de l’Assemblée générale]	4-15 mai	New York	110 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
82. Commission du développement durable, dix-septième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	4-15 mai	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
83. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d’examiner en 2010 le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, troisième session [résolution 61/70 de l’Assemblée générale] ^{b, c}	4-15 mai	New York	188 G	I (AArCEFR)	T	–	
84. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-quinzième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, article 11] ^b	11-22 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
85. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, seizième session, session d’organisation [résolutions 33/134 et 58/220 de l’Assemblée générale]	12 mai	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
86. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l’Assemblée générale]	12 mai-24 juillet	New York et autres lieux d’affectation	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
87. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l’insolvabilité, trente-sixième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	18-22 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
88. Instance permanente sur les questions autochtones, huitième session [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	18-29 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
89. Comité scientifique des Nations Unies pour l’étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-septième session [résolution 913 (X) de l’Assemblée générale]	25-29 mai	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
90. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, quinzième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	26-29 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
91. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	26 mai-5 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
92. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai (4 semaines)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	SR	
93. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur la procédure d’examen périodique universel [résolution 5/1 du Conseil des droits de l’homme]	Mai (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
94. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l’homme – Conseil d’administration, trentième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
95. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante-quatrième session [résolutions 60/251 de l’Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l’homme]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
96. Commission de la science et de la technique au service du développement, douzième session [résolution 46/235 de l’Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
97. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d’avant-session, quarante-troisième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
98. Séminaire régional en vue d’étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l’élimination du colonialisme [résolution 61/130 de l’Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	27 G	I (AEF)	T	–	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
99. Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région de l'Asie [résolutions 61/22 et 61/23 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	192 G	À déterminer	T	–	
100. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
101. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai/juin (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
102. Comité des droits de l'enfant, cinquante et unième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Mai/juin (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
103. Commission du droit international, première partie de la soixante et unième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	Mai/juin	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
104. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	1 ^{er} -5 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
105. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 60/197 de l'Assemblée générale] ^b	1 ^{er} -12 juin	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	–	
106. Comité des contributions, soixante-neuvième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	1 ^{er} -26 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
107. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, seizième session [résolutions 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale]	2-5 juin	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
108. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquante-deuxième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	3-12 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	PV ^f	Une session par an
109. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	8-12 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
110. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^c	8-12 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
111. Comité du programme et de la coordination, quarante-neuvième session [résolutions 2008 (LX) du Conseil économique et social et 31/93 de l'Assemblée générale]	8 juin-2 juillet	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
112. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, dix-neuvième session [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale] ^b	22-26 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
113. CNUDCI, quarante-deuxième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	22 juin-17 juillet	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
114. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, trente-cinquième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	29 juin-3 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
115. Conseil des droits de l'homme, treizième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Juin (2-3 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
116. Comité des droits de l'enfant, groupe de travail d'avant-session, cinquante-deuxième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Juin (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
117. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, vingt et unième session [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale] ^b	Juin (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
118. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, cinquante-deuxième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Juin (1 semaine)	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	
119. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, huitième session [article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] ^b	Juin (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
120. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante et onzième session ^c	Juin (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
121. Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne (résolutions 61/22 et 61/23 de l'Assemblée générale)	Juin (2 jours)	À déterminer	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
122. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, article XXIX]	Juin	New York	5 E	–	T	–	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
123. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente-troisième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
124. PNUE – Comité des représentants permanents, cent septième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
125. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (5 semaine)	Genève	7 E	I (AF)	T	PV ^h	Deux sessions par an
126. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quarante-troisième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale] ^b	Juin/juillet (3 semaines)	À déterminer	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
127. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, septième session [résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme]	Juin/juillet (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	
128. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention [résolution 55/70 de l'Assemblée générale] ^b	Juin/juillet (1 semaine)	À déterminer	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
129. Réunion d'experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen] ^{b, c}	Juin/juillet (5 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
130. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3-4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
131. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, à concurrence de 30 séances)	New York	27 G	I (AArCEFR)	T	SR ^d	
132. Comité des commissaires aux comptes, soixante-troisième session ordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	1 ^{er} et 2 juillet	New York	3 E	I (AF)	–	–	Une session par an
133. Sous-Comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, dix-septième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	6-8 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
134. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	6-31 juillet	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
135. CFPI, soixante-neuvième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	13-24 juillet	À déterminer	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
136. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-seizième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Juillet (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
137. Conseil des droits de l'homme – groupe de travail, à composition non limitée, chargé d'élaborer un protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, sixième session [résolution 1/3 du Conseil des droits de l'homme]	Juillet (2 semaines)	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	–	
138. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant-session [résolutions 45/124 et 47/94 de l'Assemblée générale] ^b	Juillet (1 semaine)	À déterminer	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
139. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, quatre-vingt-seizième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Juillet (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
140. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-sixième session [résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale]	Juillet (5 jours)	New York	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
141. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
142. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
143. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
144. Commission du droit international, deuxième partie de la soixante et unième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	Juillet/août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
145. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet/septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
146. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet/août (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
147. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-quinzième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] ^b	Juillet/août (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
148. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage, trente-quatrième session [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Juillet/août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
149. Commission des limites du plateau continental, vingt-quatrième session [article 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] ^b	24-28 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
150. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-huitième session [décision 2004/260 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Août (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	
151. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, deuxième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Août (2 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	
152. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés, seizième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	7-11 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
153. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	8-11 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
154. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	8 septembre- 18 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
155. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	14-18 septembre ⁱ	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
156. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage, cinquante et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	14-18 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
157. Assemblée générale, soixante-quatrième session [Charte]	15 septembre- décembre	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^j	
158. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports, vingt-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	28 septembre- 2 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
159. Conseil des droits de l'homme, quatorzième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Septembre (2-3 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
160. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante-cinquième session [résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
161. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, cinquante-troisième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Septembre (1 semaine)	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	
162. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, dixième session [décision 2002/270 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
163. Comité des conférences, session de fond [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Septembre (5 jours) ⁱ	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
164. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-douzième session ^c	Septembre (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
165. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
166. PNUE – Comité des représentants permanents, cent huitième réunion [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
167. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente-quatrième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
168. Comité des droits de l'enfant, cinquante-deuxième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Septembre/octobre (3 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
169. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
170. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	5-9 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
171. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, troisième session [résolution 58/4 de l'Assemblée générale] ^b	19-23 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
172. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] ^c	26-30 octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
173. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-sixième session [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la CNUCED]	Octobre (2 semaines)	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
174. Comité des droits de l'enfant, groupe de travail d'avant-session, cinquante-troisième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
175. HCR – Comité exécutif, soixantième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale] ^c	Octobre (1 semaine)	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
176. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, quatre-vingt-dix-septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
177. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trentième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale] ^c	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
178. Assemblée générale – dialogue de haut niveau sur le financement du développement [résolution 57/250 de l'Assemblée générale]	Octobre (3 jours)	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les deux ans
179. Douzième réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale] ^b	Octobre	Genève	139 G	I (AEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
180. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
181. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines) ⁱ	New York	7 E	I (AF)	T	PV ^h	Deux sessions par an
182. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-dix-septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] ^b	Octobre/novembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
183. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
184. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-seizième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, article 11] ^b	3-20 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
185. Dix-huitième conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [décision 2007/248 du Conseil économique et social]	16-20 novembre	Bangkok	51G	I (ACFR)	T	–	Une session tous les trois ans
186. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, trente-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	23-27 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
187. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	30 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
188. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, trente-sixième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	30 novembre-9 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
189. CCNUCC – quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [décision 60/197 de l'Assemblée générale] ^b	30 novembre-1 ^{er} décembre	Copenhague	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
190. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – quarante-troisième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Novembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
191. Comité contre la torture, quarante-troisième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale] ^b	Novembre (3 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
192. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente et unième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
193. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, neuvième session, [article 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] ^b	Novembre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
194. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, onzième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] ^b	Novembre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
195. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant-session, quarante-quatrième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
196. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, cinquante-sixième session [résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Novembre (8 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
197. Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, huitième session [article 11.2 de la Convention] ^{b, c}	Novembre (5 jours)	À déterminer	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
198. Conférence des États parties et Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] ^{b, c}	Novembre (3 jours)	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
199. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarante-quatrième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours) ⁱ	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
200. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
201. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [article 10 du Protocole modifié] ^{b, c}	Novembre (1 jour)	Genève	29 G	I (AArCEFR)	T	SR	
202. Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole modifié] ^{b, c}	Novembre (1 jour)	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
203. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance) ⁱ	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
204. Conseil des droits de l'homme, quinzième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (2-3 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
205. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	Novembre/décembre (5 jours)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
206. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen] ^{b,c}	Novembre/décembre (5 jours)	Genève	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
207. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Novembre/décembre (1-2 jours) ⁱ	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
208. Commission des stupéfiants, reprise de la cinquante-deuxième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	1 ^{er} et 2 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
209. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, reprise de la dix-huitième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	3 et 4 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
210. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés, seizième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	7-11 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
211. Quatrième réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 57/218 de l'Assemblée générale] ^b	9 décembre	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
212. Sous-Comité du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, dix-huitième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	9-11 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
213. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-neuvième session [décision 2004/260 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Décembre (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	
214. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la procédure d'examen périodique universel [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Décembre (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
215. UNU – Conseil, cinquante-sixième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
216. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-troisième session ^c	Décembre (2 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
217. Commission spéciale de l’Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l’Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	Genève	195 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
218. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, trente-cinquième réunion [résolution 56/206 de l’Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
219. PNUE – Comité des représentants permanents, cent neuvième réunion [décision 13/2 du Conseil d’administration]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
220. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
221. CNUCED – séminaires et groupes d’étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
222. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
223. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
224. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, réunions d’information et consultations officielles [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
225. UNICEF – Conseil d’administration, réunions d’information et consultations officielles [résolutions 57 (I) et 48/162 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
226. Conseil économique et social, consultations officielles/officieuses [Charte et résolutions 50/227 et 61/16 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR ^d	Selon les besoins

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
227. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^d	Selon les besoins
228. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
229. Conseil de sécurité – Comité d’experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
230. Conseil de sécurité – Comité d’admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
231. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 ^e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
232. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
233. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
234. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
235. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
236. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1277 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
237. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
238. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
239. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
240. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
241. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
242. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d’Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
243. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
244. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
245. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
246. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
247. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
248. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	119 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
249. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
250. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
251. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
252. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^c	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
253. Conseil des droits de l'homme, réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR ^d	Selon les besoins
254. CEE – comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins
255. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolutions 808 (1993) du Conseil de sécurité et 47/235 de l'Assemblée générale] ^c	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
256. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité] ^c	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
257. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, douzième session [décision des États parties, décembre 2001] ^{b,c}	À déterminer (20-25 jours)	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
258. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
259. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
260. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires visant à combattre le racisme [décision 3/103 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (10 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
261. Comité pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] ^b	À déterminer (10 jours)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	
262. Convention sur la lutte contre la désertification – neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [décision 60/201 de l'Assemblée générale] ^b	À déterminer (2 semaines)	Bonn	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
263. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités, quinzième session [résolutions 1998/246 du Conseil économique et social, 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
264. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones, vingt-septième session [résolutions 1982/34 du Conseil économique et social, 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
265. Conseil des droits de l'homme – forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social) [décision 2003/264 du Conseil économique et social et résolutions 60/251 de l'Assemblée générale et 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer (2 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
266. Commission du développement durable, session d'organisation [résolution 1997/63 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>			<i>Fréquence</i>
267. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
268. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-cinquième session [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	80 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
269. INSTRAW – Conseil d'administration, sixième session [résolutions 59/260 de l'Assemblée générale et 2003/57 du Conseil économique et social] ^e	À déterminer	New York	10 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
270. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique [décision 2007/14 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	54 G	–	T	–	
271. Neuvième conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques [décision 2005/231 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	41 G	I (AEF)	T		Une session tous les quatre ans
272. Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban [résolution 61/149 de l'Assemblée générale] ^c	À déterminer	New York	192G	I (AArCEFR)	T	PV	
273. Comité spécial sur l'océan Indien [résolution 60/48 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	43 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
274. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
275. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	192 G	I (AArCEFR)	T	–	
276. Commission de consolidation de la paix [résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité]	À déterminer	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	
277. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	
278. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, treizième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^c	À déterminer	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^d</i>		<i>Fréquence</i>
279. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	^g	I (AArCEFR)	T	–
280. Conseil des droits de l'homme faisant fonction de Comité préparatoire de la Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, quatrième session [résolution 3/2 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	192 G	I (AArCEFR)	T	–
281. Comité des disparitions forcées [résolution 61/177 de l'Assemblée générale et article 26 de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées] ^b	À déterminer	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR
282. CNUCED – Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^c	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
283. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^c	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
284. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, réunion d'experts [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale] ^c	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
285. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Europe, huitième session [résolutions 1993/36 et 2005/28 du Conseil économique et social]	À déterminer	Vienne	55 G	I (AArEFR)	T	– Une session tous les deux ans
286. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Afrique, dix-neuvième session [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	– Une session par an
287. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Asie et du Pacifique, trente-troisième session [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T	– Une session par an

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
288. Commission des stupéfiants – réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, dix-neuvième session [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
289. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, quarante-quatrième session [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
290. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	9 E	I (AF)	–	–	Une session par an
291. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	3 E	–	–	–	Une session par an
292. Réunion générale des représentants du système des Nations Unies et de l'Organisation des États américains [résolution 55/15 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	–	T	–	Une session tous les deux ans
293. Réunion régionale préparatoire de l'Asie occidentale en vue du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale [résolution 51/171 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T	–	
294. Réunion régionale préparatoire de l'Amérique latine et des Caraïbes en vue du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale [résolution 51/171 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Organes créés en vertu d'un instrument international.

^c Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^d Pour les séances plénières seulement.

^e Conformément au paragraphe 4 de la résolution 59/265 de l'Assemblée générale, et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 17 avril 2009.

^f Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l'utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d'utiliser ces transcriptions.

^g Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés [résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9].

^h En cas d'auditions.

ⁱ Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

^j L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

D. Projet de calendrier pour 2008 des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation

<i>Organes</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité	14 janvier-1 ^{er} février	Montréal
2. UPU – Conseil d'exploitation postale	24 janvier-1 ^{er} février	Berne
3. OMS – Conseil exécutif, cent vingt-deuxième session	Janvier	Genève
4. UPU – Conseil d'administration	4-8 février	Berne
5. FIDA – Conseil des gouverneurs	11-15 février	Rome
6. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts, trentième session	18-29 février	Vienne
7. OACI – Conseil	18 février-14 mars	Montréal
8. AIEA – Conseil des gouverneurs	3-7 mars	Vienne
9. OIT – Conseil d'administration et ses comités	Mars	Genève
10. OACI – Comité	14 avril-2 mai	Montréal
11. FIDA – Conseil d'administration	23 et 24 avril	Rome
12. UNESCO – Conseil exécutif	avril	Paris
13. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	5-9 mai	Vienne
14. ONUDI – Conseil du développement industriel, trente-quatrième session	14-16 mai	Vienne
15. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts, trente et unième session, première partie	19-30 mai	Vienne
16. OACI – Conseil	20 mai-13 juin	Montréal
17. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixante et unième session	Mai	Genève
18. OMS – Conseil exécutif, cent vingt-troisième session	Mai	Genève
19. OIT – Conférence générale	Mai/juin	Genève
20. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-troisième session	Mai/juin	À déterminer
21. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts, trente-troisième session	2-4 juin	Vienne
22. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, reprise de la session	2-6 juin	New York
23. AIEA – Conseil des gouverneurs	9-13 juin	Vienne
24. OMM – Conseil exécutif, soixantième session	17-27 juin	Genève
25. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, trentième session	24-27 juin	Vienne

<i>Organes</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
26. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, quatorzième session	26 mai-6 juin	Kingston
27. OIT – Conseil d’administration et ses comités	Juin	Genève
28. FAO – Conseil	Juin	Rome
29. OMI – Conseil	Juin	Londres
30. UPU – Congrès, vingt-quatrième session	13 août-3 septembre	Nairobi
31. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d’experts, trente et unième session, deuxième partie	18 août-5 septembre	Vienne
32. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, vingt-quatrième session	2-4 septembre	Vienne
33. FIDA – Conseil d’administration	10-11 septembre	Rome
34. AIEA – Conseil des gouverneurs	22-26 septembre	Vienne
35. AIEA – Conférence générale, cinquante-deuxième session	29 septembre-3 octobre	Vienne
36. OMPI – Assemblées des États membres	Septembre/octobre	Genève
37. AIEA – Conseil des gouverneurs	6 octobre	Vienne
38. OACI – Comité	6-24 octobre	Montréal
39. FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	13 octobre	Washington
40. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d’experts, trente-quatrième session	20-22 octobre	Vienne
41. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-quatrième session	Octobre/novembre	À déterminer
42. OIT – Conseil d’administration et ses comités	2-17 novembre	Genève
43. OACI – Conseil	10 novembre-5 décembre	Montréal
44. UIT – Conseil	12-21 novembre	Genève
45. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, trente et unième session	17-21 novembre	Vienne
46. FAO – Conseil	20-25 novembre	Rome
47. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l’assistance techniques	24-26 novembre	Vienne
48. AIEA – Conseil des gouverneurs	27 et 28 novembre	Vienne
49. OMI – Conseil, session extraordinaire	Novembre	Londres
50. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
51. OMI – Conseil	Novembre	Londres
52. Conférence des États parties à la Convention sur l’interdiction des armes chimiques, treizième session	Novembre	La Haye
53. FAO – Conférence	Novembre/décembre	Rome

<i>Organes</i>	<i>Dates (2008)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
54. ONUDI – Conseil du développement industriel, trente-cinquième session	1 ^{er} -5 décembre	Vienne
55. FIDA – Conseil d’administration	17 et 18 décembre	Rome
56. FAO – Conseil	Décembre	Rome
57. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye
58. UNESCO – Conseil exécutif	À déterminer	Paris

E. Projet de calendrier pour 2009 des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation

<i>Organes</i>	<i>Dates (2009)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OACI – Comité	12–30 janvier	Montréal
2. OMS – Conseil exécutif, cent vingt–quatrième session	Janvier	Genève
3. UPU – Conseil d'exploitation postale	Janvier/février	Berne
4. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts, trente–deuxième session	9–27 février	Vienne
5. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	16 février	Vienne
6. OACI – Conseil	16 février–13 mars	Montréal
7. UPU – Conseil d'administration	Février	Berne
8. FIDA – Conseil des gouverneurs	Février	Rome
9. AIEA – Conseil des gouverneurs	2–6 mars	Vienne
10. OIT – Conseil d'administration et ses comités	Mars	Genève
11. OACI – Comité	13 avril–1 ^{er} mai	Montréal
12. FIDA – Conseil d'administration	Avril	Rome
13. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
14. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	4–8 mai	Vienne
15. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, vingt–cinquième session	4–8 mai	Vienne
16. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts, trente–troisième session, première partie	11–22 mai	Vienne
17. OACI – Conseil	19 mai–12 juin	Montréal
18. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixante–deuxième session	Mai	Genève
19. OMS – Conseil exécutif, cent vingt–cinquième session	Mai	Genève
20. OMT – Conseil exécutif, quatre–vingt–cinquième session	Mai/juin	À déterminer

21.	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts, trente-cinquième session	2–5 juin	Vienne
22.	AIEA – Conseil des gouverneurs	15–19 juin	Vienne
23.	ONUDI – Conseil du développement industriel, trente-sixième session	22–26 juin	Vienne
24.	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, trente-deuxième session	29 juin–3 juillet	Vienne
25.	OMM – Conseil exécutif, soixante et unième session	Juin	Genève
26.	OIT – Conférence générale	Juin	Genève
27.	FAO – Conseil	Juin	Rome
28.	OIT – Conseil d'administration et ses comités	Juin	Genève
29.	OMI – Conseil	Juin	Londres
30.	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts, trente-troisième session, deuxième partie	24 août–4 septembre	Vienne
31.	AIEA – Conseil des gouverneurs	7–11 septembre	Vienne
32.	AIEA – Conférence générale, cinquante-troisième session	14 septembre–18 octobre	Vienne
33.	UIT – Conseil	15–25 septembre	Genève
34.	AIEA – Conseil des gouverneurs	22 septembre	Vienne
35.	FIDA – Conseil d'administration	Septembre	Rome
36.	Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Septembre	New York
37.	OMPI – Assemblées des États membres	Septembre/octobre	Genève
38.	UNESCO – Conférence générale, trente-cinquième session	Septembre/octobre	Paris
39.	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts, trente-sixième session	5–9 octobre	Vienne
40.	OACI – Comité	5–23 octobre	Montréal
41.	FMI/Banque mondiale – réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	6 octobre	Washington
42.	UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
43.	OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-sixième session	Octobre/novembre	À déterminer
44.	OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-septième session	Octobre/novembre	À déterminer

45. OMT – Assemblée générale, dix-huitième session	octobre/novembre	À déterminer
46. OACI – Conseil	9 novembre-4 décembre	Montréal
47. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et de l’assistance techniques	23–25 novembre	Vienne
48. AIEA – Conseil des gouverneurs	26 et 27 novembre	Vienne
49. FAO – Conseil	Novembre	Rome
50. FAO – Conférence	Novembre	Rome
51. OIT – Conseil d’administration et ses comités	Novembre	Genève
52. OMI – Conseil, session extraordinaire	Novembre	Londres
53. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
54. OMI – Conseil	Novembre	Londres
55. Conférence des États parties à la Convention sur l’interdiction des armes chimiques, quatorzième session	Novembre	La Haye
56. ONUDI – Conférence générale, treizième session	7–11 décembre	Vienne
57. FAO – Conseil	Décembre	Rome
58. FIDA – Conseil d’administration	Décembre	Rome
59. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, quinzième session	À déterminer	Kingston
60. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	À déterminer	La Haye
61. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	La Haye
62. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye